

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 4, No 1

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 1 JUIN, 1939

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

Evitons les démarches ridicules!

MM. les échevins ne veulent plus contraindre nos députés à des caucus ridicules et font reculer M. l'échevin Hébert qui retire alors sa proposition pour la venue de nos deux députés

"Pourquoi toutes ces démarches ridicules pour nous faire mal juger? Nos députés font leur possible pour obtenir des travaux mais ce n'est pas à eux qu'il faut s'adresser mais aux chefs des Ministères. "Ainsi s'exprimait M. l'échevin Viau lors de l'assemblée d'hier soir présidée par Son Honneur le Maire J.-A. Larin qui demanda plus de pouvoirs afin de discuter plus librement avec les gouvernements.

M. l'échevin Hébert aurait voulu une autre rencontre à Valleyfield avec les deux députés; il aurait désiré un autre caucus pour discuter des travaux de chômage mais la majorité des échevins s'est opposée à cette tactique qui ne rapporte aucun résultat.

On informa alors Son Honneur le Maire des pouvoirs nécessaires pour se rendre à Ottawa ou à Québec pour discuter avec M. Rogers ou M. Tremblay et MM. Raymond ou Sauvé, députés, la question des travaux de chômage pour Valleyfield.

Il est évident qu'il faut trouver une solution aux problèmes actuels de la cité. "Nos rues sont dans un état déplorable, d'ajouter M. Viau, et je sais que nos deux députés font leur possible pour venir à notre aide. Que Son Honneur le Maire aille les rencontrer au plus tôt car c'est la meilleure chose que nous puissions faire actuellement."

Au début de l'assemblée, M. l'échevin Viau fit corriger les minu-

tes de la dernière assemblée. On accorda ensuite le permis de construction demandé par M. Delma Leduc. Le Conseil a répondu aux citoyens de la rue Victoria que le refoulement de l'eau dans les caves sera corrigé dès que les tuyaux d'égouts collecteur de la rue Victoria seront installés. Cela fait partie des travaux de chômage, demandés aux deux gouvernements.

Par suite de la nouvelle plante du Village du Nouveau Salaberry et de la mise-en-demeure du secrétaire-trésorier de cette municipalité la cité discontinuera de se servir du dépotoir situé à proximité de cette corporation.

Le Conseil se déclare cependant prêt à déposer de la terre sur ces vidanges à condition que le Nouveau Salaberry défraie la moitié du coût de ce travail.

On donna la deuxième lecture des amendements au règlement des nuisances et il fut adopté à l'unanimité. Un vote de remerciements est adressé au député provincial après la lecture de la lettre de M. Paul Acquin qui donna le total des sommes dépensées pour l'installation des conduites d'eau dans les rues de la cité.

Une lumière rouge de trafic sera installée à l'intersection des rues Dufferin et Whittaker; la Montréal paiera la lumière et la cité l'installation.

Les régates de Valleyfield sont une excellente publicité

L'on ne pourra certainement pas dire que les dernières régates de Valleyfield n'ont pas donné une bonne publicité pour notre ville. Tout dernièrement, un officier de l'A.P.B.A. disait à quelques officiers du club que plus de cinquante propriétaires de yachts s'étaient informés de la date des régates de Valleyfield. Ces demandes de renseignements venaient des Etats-Unis, de Cincinnati, Richmond, Philadelphie, de New York. Plusieurs

sportmen de Toronto possédant des yachts ont promis d'être chez nous les 19 et 20 août prochains. Les régates de Valleyfield donnent à notre ville une publicité que nous ne pourrions pas obtenir même en souscrivant plusieurs milliers de dollars. Donnons comme exemple: 2000 circulaires sont adressés des bureaux de l'A.P.B.A. à New York à tous les propriétaires et clubs de yachts faisant partie de l'association. Cette association s'étend à toute l'Amérique du Nord.

Une grande soirée de gala au Théâtre Bellerive, le 7

Le Club Nautique de Valleyfield organise une souscription — Un magnifique programme

Montrons-nous généreux dans la souscription qu'organise le Club Nautique de Valleyfield.

Mercredi soir prochain, le 7 juin, il y aura grande soirée de gala au théâtre Bellerive. M. Gaspard Major, populaire propriétaire de ce théâtre a bien voulu organiser cette soirée au profit du Club Nautique de Valleyfield. Un magnifique programme de vues animées sera donnée pour la circonstance. Et...

L'on proclamera le nom du gagnant de la magnifique chaloupe dont les billets de raffle sont en vente depuis quelques mois au prix de 10 sous, ou 3 pour 25 cts. Il est encore temps de tenter votre chance en achetant un ou plusieurs billets, mais n'oubliez pas d'assister à cette Soirée de Gala au profit du Club Nautique de Valleyfield au Théâtre Bellerive, le 7 juin au soir. Les prix sont les mêmes que d'habitude.

TOUTE UNE BRIQUE!

Sait-on que tout dernièrement (disons-le, lundi soir), les officiers de l'American Power Boat Association, de passage dans notre ville, demandèrent aux officiers du Club Nautique de Valleyfield de ne pas commencer trop tôt, trop à bonne heure, les courses des prochaines régates.

En effet, ont-ils affirmé la route entre Montréal et Valleyfield est tellement tortueuse que les participants des régates devront surveiller leur remorque continuellement afin que leurs yachts ne glissent pas dans un tournant.

La distance paraît courte sur les cartes mais elle est lente et longue à parcourir en automobile.

Pour une brique, c'en est toute une!

Mme Jean Lauzon sauve la vie d'un jeune bambin

Gilles Cardinal, âgé de quatre ans, tombe dans la Baie St-François et s'assomme sur une pierre — M. Léo Saucier pratique la respiration artificielle

Un jeune bambin de quatre ans, Gilles Cardinal, domicilié au numéro 14 de la rue Ogilvie, dans le quartier Bellerive, doit aujourd'hui la vie au courage intrépide de Mme Jean Lauzon qui s'élança dans les eaux froides de la baie pour le repêcher inconscient.

M. Léo Saucier, employé de M. Adrien Cholette, entendant les cris de Mme Lauzon, accourut sur la grève et pratiqua immédiatement la respiration artificielle pour ranimer le corps du jeune Cardinal.

Le docteur Emile Délorme, mandé en toute hâte, arriva sur les lieux en même temps que l'escouade de

secours de M. Henri Houde. On constata alors qu'il avait dû s'assommer sur une pierre en tombant dans la baie puisqu'il portait au front une marque assez prononcée. Le médecin pansa cette blessure et l'on ramena la victime de cet accident à ses parents.

On imagine que le bambin devait s'amuser sur les bords de la rive, à proximité de sa demeure, quand dans une tentative de repêcher un bout de bois il perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

Mme Jean Lauzon fut témoin de l'accident et se précipita à son secours.

Ottawa approuve en principe le projet de loi de M. Maxime Raymond

LE CONFERENCIER



M. RIENZO FRENCH, gérant de la Ville de Verdun, a prononcé, mardi soir devant les membres des deux chambres de commerce locale une intéressante conférence sur les différents systèmes d'administration d'une cité. On trouvera à la page 8 le texte de cette conférence des plus instructives.

Adopté en deuxième lecture, le bill défend aux compagnies, qui bénéficient de la protection tarifaire, de payer des dividendes sans le consentement du Secrétaire d'Etat

OTTAWA ET L'INDUSTRIE DES TEXTILES

La Chambre des Communes a approuvé en principe un projet de loi ayant pour but d'empêcher les compagnies qui bénéficient de la protection tarifaire de payer des dividendes excessifs et des salaires ridicules à leurs employés.

Le projet de loi, proposé par M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Lapraire, défend à ces compagnies de payer des dividendes sans le consentement du Secrétaire d'Etat à qui elles doivent transmettre un rapport de leurs profits, des salaires et des heures de travail. Le bill a été adopté en deuxième lecture mardi soir.

L'hon. Fernand Rinfret s'est dit très sympathique au but du bill mais il douta qu'il donne des résultats qu'on en attend sous sa forme actuelle. "Il appartient aux provinces de voir à ce que des salaires raisonnables soient payés", dit-il.

Le Secrétaire d'Etat tint à préciser que son opposition à la forme du bill, comme à d'autres bills, ne devait pas être interprétée comme un

opposition au but du projet. "J'ai déjà approuvé une suggestion de l'hon. Stevens, en d'autres occasions, que l'amélioration des conditions sociales dans ce pays ne devrait pas toujours être paralysée par des questions constitutionnelles.

"Si les conditions sont telles dans l'industrie du textile que l'a décrit M. Maxime Raymond, le parlement doit faire son possible.

Le Ministre de la Justice, l'hon. M. Lapointe approuva l'attitude de M. Rinfret, M. Hughes Clever, député d'Halton, déclara que les compagnies protégées par les tarifs devaient être forcées à bien traiter leurs employés et de ne pas surcharger le consommateur. Il affirma que des titres de l'Imperial Oil valant \$1,000, en 1914 ont aujourd'hui une valeur d'au-dessus de \$20,000.

"Personne peut convaincre, dit-il, que les employés et les consommateurs ont été traités équitablement par cette compagnie. Autrement il eut été impossible d'obtenir un tel rendement de capitaux et de payer de tels dividendes."

S.H. LE MAIRE N'EST PAS INTERVENU ET N'INTERVIENDRA PAS!

Auprès de la Beauharnois

Contrairement à certaine rumeur qui voudrait que Son Honneur le Maire J.-A. Larin ait demandé aux autorités de la "Beauharnois Light, Heat & Power" de n'employer que des sans-travail sur le système de la loi du chômage pour les travaux de creusement du canal, M. le Maire a déclaré catégoriquement, à l'assemblée d'hier, qu'il n'était pas intervenu et qu'il n'interviendrait pas auprès de la compagnie pour régler ses conditions de travail.

Son Honneur le Maire a tenu à couper les ailes de ce canard inopportun, né de l'imagination d'individus que l'on ignore.

La compagnie n'aura aucun entrave de la part du conseil de la cité quand il s'agira de l'emploi de la main-d'oeuvre locale.

NOS DIPLOMES UNIVERSITAIRES

Lors de la collation des diplômes de l'Université de Montréal, plusieurs étudiants de Valleyfield ou qui ont suivi leur cours classique au Séminaire local, ont obtenu les grades suivants: MM. Hazael Aganier, bachelier en théologie avec distinction, Jean Frappier, médecin avec grande distinction, René Laberge, agronome, Philippe Malouin, bachelier en droit et Paul-Emile Prigent, rentiste.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

44, rue Ste-Cécile

Tél. 60

Jeudi, le 1 juin, 1939

Sur une base d'affaires!

Toute corporation municipale devrait être administrée sur une base d'affaires, tout comme une corporation privée qui choisit son président, son gérant et ses directeurs. Si l'on substitue les termes Président par Maire, Secrétaire-trésorier par Gérant et Directeurs par échevins, nous avons le système idéal et moderne pour la gestion de la chose publique.

L'application du système de gérance pour une cité a remporté jusqu'à date de fiers succès et les résultats concluants de ce mode administratif gagnent de plus en plus la faveur populaire, particulièrement dans les villes affectées par la crise du chômage, la plaie du patronage et les déficits annuels et continuels.

Un gérant n'est pas un dictateur mais un homme d'affaires compétent, investi de tous les pouvoirs administratifs et qui exécute la législation de ceux qui sont choisis et élus par le peuple.

Un gérant est un homme d'ordre revêtu de la plus grande indépendance possible pour qu'il puisse dire "OUI" et "NON" sans qu'il craigne d'être mis sur le pavé par le caprice de certains échevins ou les intrigues de certains clans.

Un gérant doit être un comptable, un banquier ou un homme d'affaires averti afin qu'il puisse jongler le plus possible avec les chiffres à l'avantage de la cité, pour convertir des emprunts, amortir des capitaux ou réaliser des transactions avantageuses.

Un gérant doit être un homme d'initiatives et un diplomate né afin qu'il puisse approcher les industriels, les étrangers, les capitalistes et les intéresser à investir leurs capitaux dans la cité en obtenant de nouvelles industries.

Les cités de Verdun, Outremont, Granby, Shawinigan et autres doivent sans aucun doute leur avancement, leurs progrès à un système d'administration rigide qui a gagnée la confiance de tous les hommes d'affaires et de tous les capitalistes étrangers.

Nous avons l'exemple de Verdun qui, en 1933, était acculé à la faillite avec une dette flottante de quelques \$600,000; les banques refusaient tout emprunt; les arrérages des taxes se chiffraient à un million et plus; les chômeurs affluaient de plus en plus nombreux; on payait au-delà de \$30,000 d'intérêts aux banques.

Et aujourd'hui, Verdun a sa place bien choisie dans la Commission Métropolitaine et figure parmi les corporations les mieux administrées de la province. Au lieu d'une dette flottante, Verdun a un surplus; au lieu de payer des intérêts à la banque, elle retire des intérêts sur des prêts aux autres municipalités, au lieu des secours directs, il y a des travaux d'utilité publique; le déficit annuel a laissé place à un surplus appréciable et la cité de Verdun reverdit d'un renouveau de popularité financière.

Voici le travail constructif d'un gérant, libre de toute attache politique et de tout clan sournois; voici l'oeuvre d'un homme qui ne craint pas de dire non et nullement astreint aux politesses de tel ou tel échevin.

Le gérant d'une cité est engagé pour faire son devoir et donner des résultats pratiques. Il n'a qu'une préoccupation: améliorer la finance publique ou perdre sa position. C'est peut-être là le meilleur stimulant au travail.

Ne serait-il pas temps que l'on songe à ce système d'administration pour notre cité? Ne serait-il pas plus avantageux pour notre corporation d'avoir un homme compétent et libre qui s'occuperait uniquement à la gestion publique? Ne faudrait-il pas propager cette idée constructive parmi les électeurs afin que notre corporation se libère des obstacles qui s'accroissent de jour en jour?

Nos pauvres échevins n'ont pas le temps nécessaire de suivre tous les détails de l'administration; il leur faut gagner leur vie et satisfaire leurs électeurs; pourquoi alors ne pas avoir un homme responsable que l'on pourrait charger de tous les péchés d'Israël s'ils ne réussit pas! Inévitablement toutes les municipalités, qui font face actuellement à des déficits, devant grèver demain le propriétaire, devront se rendre à l'évidence et adopter un autre système plus conforme aux exigences des progrès modernes.

Les corporations publiques comme privées doivent suivre les lois de l'évolution sinon elles seront dépassées par celles qui s'adaptent aux nouvelles conditions.

N'est-ce pas là le secret du progrès de certaines cités

A. L.

Finies les Nuits Blanches causées par les maringouins

Grâce au génie et à la persévérance des savants, il existe maintenant une lotion chasse-insectes super-efficace. Cette lotion permettra au gens d'échapper aux piqures ennuyeuses des moustiques, mouches noires et autres insectes nuisibles dont les villégiatures d'été

sont habituellement infestées. Ce nouveau produit est vendu, pour la première fois, dans les pharmacies, les épiceries, et autres magasins de détail. Cette lotion a une odeur agréable, elle n'est pas huileuse, elle est facile à appliquer et n'endommage pas la laine, le coton ni la soie. Etant inoffensive, elle peut aussi être employée en toute sécurité sur la peau la plus délicate, même celle des bébés.

AVIS

Le Dr J.-P.-A. Prigent, Chirurgien-Dentiste est heureux d'aviser ses clients et le public en général qu'il occupe—maintenant son nouveau bureau à 83, St-Jean-Baptiste, coin Jacques-Cartier, ancien bureau de feu Numa Brossoit, avocat et que son bureau sera ouvert comme par le passé, tous les jours de 9 hrs. a.m. à 9 hrs. p.m.

Le jugement est attendu

Dans l'action intentée par M. T.-A. Laniel contre M. l'échevin O. Barrette

Sous la présidence de l'Honorable Juge Denis, la Cour Supérieure du district de Beauharnois attendu au mérite l'action intentée par M. T.-A. Laniel à M. l'échevin Oswald Barrette pour disqualification parce que ce dernier n'aurait pas les titres requis par la loi municipale.

Me Gontran Saintonge et son avocat-conseil, Me Théodore Lespérance représentent M. T.-A. Laniel tandis que Me Ludger Codebecq défendait M. Oswald Barrette.

Le Quo Warranto de la demande a suscité beaucoup d'intérêt chez les fervents de la cause municipale et le jugement est attendu avec impatience par tous les contribuables. Les parties en cause devront présenter cependant un factum pour l'étude complète de la cause.

ON VEUT ET ON NE VEUT PAS!

L'enquête actuellement poursuivie par les autorités provinciales de concert avec deux employés municipaux sur les chômeurs de la cité ne semble pas plaire outre-mesure à tous les échevins puisque M. Langevin s'est plaint de l'arrogance de ces messieurs qui pénètrent dans les foyers pour compléter un questionnaire.

MM. Couturier et Lanctot auraient été engagés par M. l'ingénieur Bélanger, M. l'échevin Brisebois et Son Honneur le Maire sur la suggestion de M. Marlon du département du Ministère du Travail qui fait actuellement enquête.

Après discussion, on décida que MM. Couturier et Lanctot termineraient leur travail sur les chômeurs de la cité.

Le voyage de l'Harmonie du Séminaire

Le voyage annuel de l'Harmonie du Séminaire a eu lieu cette année à Rigaud. Mardi dernier, le groupe du corps musical a rendu visite à leur ancien supérieur, Mgr Sabourin, maintenant curé de Rigaud. L'avant-midi a été consacré à un pèlerinage organisé à la Grotte de Lourdes. Le dîner a été servi au collège de cet endroit. Un beau geste a témoigné de l'amitié qui existait entre les élèves du collège de Valleyfield et ceux de Rigaud. Les copains de Valleyfield ont présenté à leurs confrères leurs salutations, puis ont exécuté un intéressant programme de musique. Les soeurs du couvent de Rigaud ont préparé une

M. l'échevin Viau...

(Suite de la page 12)

de la ligne de la rue soit accordé.

Lecture est faite d'une demande de permis de construction de la part de M. Salluste Pelchat. Proposé par M. l'échevin Emile Bourdeau, secondé par M. l'échevin Albert Dumouchel que le permis demandé pour la construction d'une maison Chemin Larocque, à 6 pieds de la ligne de la rue soit accordé.

Proposé par M. l'échevin J.-A. Mallette et adopté à l'unanimité, "que les échevins Eustache Langevin, Horace Viau et l'ingénieur soient chargés d'enquêter au sujet de l'enquête faite actuellement par les employés municipaux sur les employés réguliers de la cité aux fins de savoir qui a autorisé cette enquête.

Proposé par M. l'échevin Eustache Langevin secondé par M. l'échevin J.-A. Mallette "Que le règlement pour amender le règlement 112 concernant les nuisances subisse sa première lecture.

Proposé par M. l'échevin J.-A. Mallette, secondé par M. l'échevin Wilfrid Daignault, "Que M. L.-J.-H. Langevin soit avisé de venir à un arrangement au sujet de sa poursuite civile contre la cité sans préjudice aux droits de la cité.

M. l'échevin Langevin demande le

vote sur cette proposition. Votent pour: MM. les échevins J.-A. Mallette, Arthur Meloche et Wilfrid Daignault; votent contre: MM. les échevins Formosa Brisebois, Horace Viau, Eustache Langevin, Emile Bourdeau et Albert Dumouchel.

La proposition est alors rejetée. Proposé par M. l'échevin Eustache Langevin, secondé par M. l'échevin Albert Dumouchel, "Que Son Honneur le maire, M. le président des Finances et M. le président des Parcs soient autorisés à rencontrer M. L.-J.-H. Langevin pour connaître le meilleur arrangement possible au sujet de son action, sans préjudice aux droits de la cité.

M. l'échevin Formosa Brisebois demande le vote sur cette proposition. Votent pour: MM. les échevins J.-A. Mallette, Horace Viau, Eustache Langevin, Emile Bourdeau, Arthur Meloche, Albert Dumouchel et Wilfrid Daignault.

Proposé par M. l'échevin Horace Viau secondé par M. l'échevin Albert Dumouchel, "Attendu que l'Hôtel-Dieu de Valleyfield reçoit annuellement des faveurs de la cité, soit en subventions pécuniaires, soit autrement, "Que demande soit faite aux autorités de l'Hôtel-Dieu d'employer la main-d'oeuvre locale dans leur hôpital aux fins d'aider le Conseil à diminuer le chômage.

L'Excursion de la Chorale

Dimanche dernier, les membres de la chorale du Séminaire ont fait leur excursion annuelle en rendant visite à leurs amis de Coteau-du-Lac. M. Paul Leboeuf du Séminaire a chanté la grand'messe à 9h. 30, tandis que la chorale du collège se tenait à l'orgue. Le dîner a été servi à tous les excursionnistes au Pavillon Wilson. A 3 heures, les élèves du Séminaire ont présenté une intéressante pièce au Pavillon, devant un auditoire très nombreux. Les choralistes sont revenus vers les 7 heures p.m., enchantés de leur journée.

chaleureuse réception aux excursionnistes lorsque ceux-ci arrêteront leur rendre visite en passant. Le retour s'est fait par les Cascades, où

Une suggestion économique à ceux qui font de l'automobilisme en été

Savez-vous qu'un produit préventif de la corrosion employé dans le système à refroidissement de votre auto, peut réduire de 95% l'action corrosive de l'eau sur le fer et l'acier et de 75% l'action de la rouille sur l'aluminium et les parties métalliques du radiateur? Tous les ans, au début de l'été vous devriez remettre votre voiture à un garagiste compétent pour qu'il fasse le nettoyage à fond du système à refroidissement en employant un bon épurateur, suivi d'un conditionneur et puis d'un lavage à grande eau.

eut lieu le souper sur un terrain mis à la disposition par M. Lovette. Ainsi s'est terminée une journée si heureusement remplie.

Petites Annonces Classées Payables d'Avance

REMERCIEMENTS

La famille Oscar Montpetit a été profondément touchée des témoignages de sympathies qu'elle a reçus et remercie ceux qui de près comme de loin lui ont exprimé leurs sincères condoléances, soit par télégrammes, par fleurs, par bouquets spirituels ou autrement.

A VENDRE

100 jeunes cochons âgés de 4 semaines, pesant 100 livres et moins. Dalton J. Ross, Téléphone 633 s. 4, Huntingdon.

BEATTY

A VENDRE—Jolie repasseuse sur table, pratiquement neuve. Offert à sacrifice ou tout offre raisonnable. A terme. S'adresser à 40 St-Laurent, tél. 736.

A VENDRE

Une table de billards. Longueur 10 pieds, largeur 5 pieds, 6 pouces. Construite par Eastern Billiard Co., cette table est en

Parfaite condition

S'adresser à:

The Montreal Cottons Co. Institute
Maden St., Valleyfield, Qué.

BUREAUX A LOUER

Bureaux à louer dans l'édifice Ostiguy sur la rue Ste-Cécile. Bureaux modernes, éclairés et à l'épreuve du feu. S'adresser à M. N.-A. Ostiguy, rue Victoria.

LOGEMENT A LOUER: — Beau grand logement situé sur la rue Victoria. Logement de huit pièces; hangar en arrière; galerie en avant de la maison. Commodités modernes. S'adresser à M. A. Rosen, 283, rue Victoria, tél. 234.

A VENDRE

A vendre un radio Philco d'automobile, 5 lampes, avec antenne en parfait ordre. S'adresser à 65, rue du Marché.

Pour vos réparages de chaussures adressez-vous chez

HECTOR CLEMENT,
Cordonnier,

99, rue Cousineau, Bellerive
VALLEYFIELD, QUE.

ON DEMANDE

Tout objet antique tel que livres, fusils, or, meubles, photographies et porcelaine. Ecrire à Boîte Postale 800, Huntingdon Gleaner, Huntingdon.

REDACATION
ADMINISTRATION
44, rue Ste-Cécile
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET

local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 4, No 1

Jeudi, le 1 juin, 1938

Le locataire qui invoque l'avis de 3 jours

Il faut tout premièrement l'avoir bel et bien reçu, et en bonne et due forme

LES ALLEGATIONS

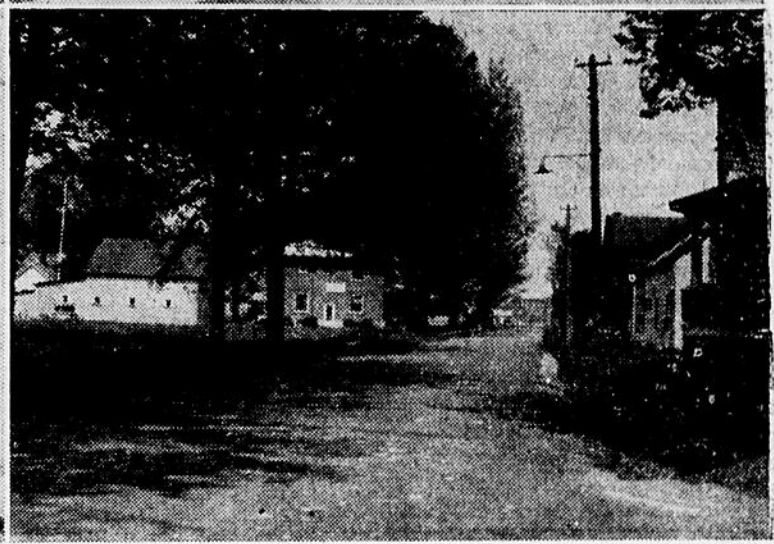
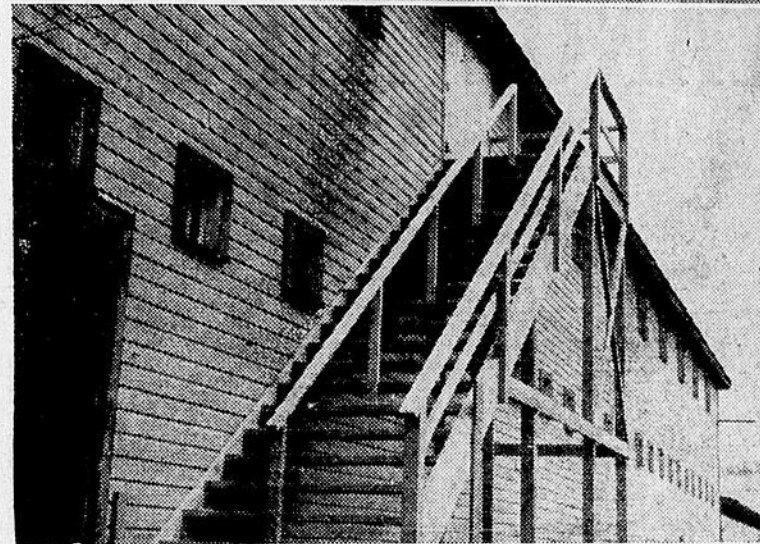
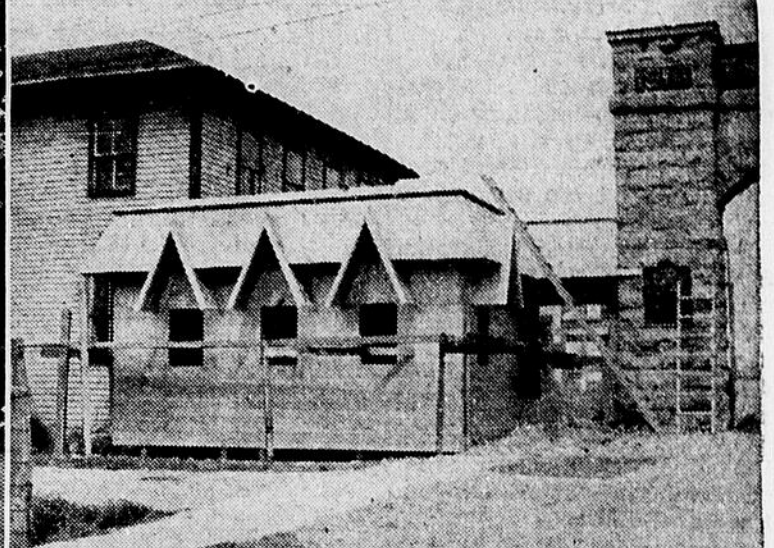
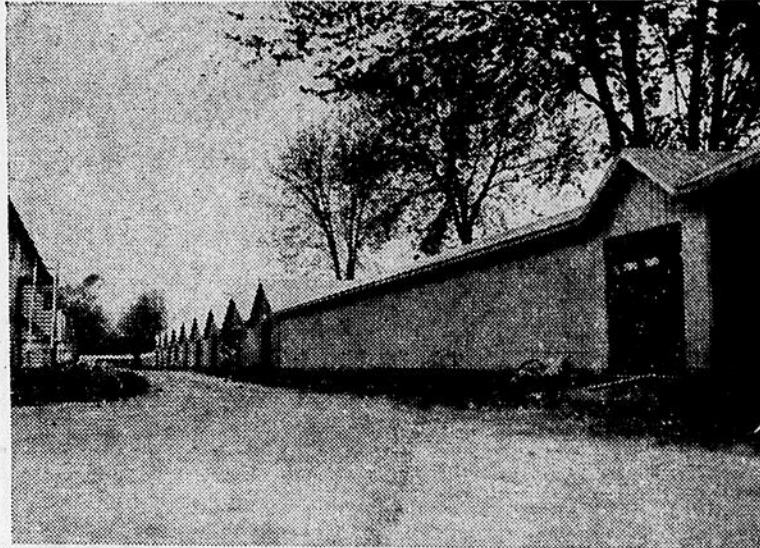
Lorsqu'un locataire est poursuivi pour loyer dû et qu'il a prétendu qu'il ne doit plus rien parce qu'il a reçu du propriétaire un avis de trois jours et qu'il y a obtempéré, il est obligé d'alléguer ce fait spécifiquement dans sa défense. Sinon, il ne sera pas admis à les prouver.

L'avis de trois jours par lequel un propriétaire remet le loyer dû à condition que le locataire vide les lieux loués dans un délai fixe, provient d'une loi d'exception et, par conséquent, doit libellé strictement selon les prescriptions du code pour être valide et profiter au locataire. La résolution adoptée par une municipalité, qui a loué un bureau à un tiers, à l'effet que le locataire devra quitter les lieux s'il ne paie pas dans un délai fixé, ne constitue pas un avis de trois jours mais plutôt une mise-en-demeure, dont l'effet n'est pas de faire remise du loyer même si le locataire quitte ou consent à vider les lieux.

C'est là ce qui ressort d'un jugement que l'honorable juge J.-J. Denis, de la Cour supérieure, vient de rendre en condamnant M. Armand Longtin, de Huntingdon à payer à la Corporation du comté de Huntingdon la somme de \$203, montant dû pour deux ans de loyer.

(Suite à la page 6)

Tout est prêt pour l'exposition d'Ormstown



L'Exposition d'Ormstown est reconnue comme l'une des meilleures du Canada pour les exhibits d'animaux et cette réputation n'a souffert aucun éclat dans ces dernières années. Pour garder cette bonne renommée et pour développer davantage l'agriculture, les directeurs de l'Exposition ont fait un excellent travail en réparant ou améliorant les batises actuelles situées sur le terrain de l'Exposition. L'une des nouvelles constructions pour les exhibits d'animaux mesure 370 pieds de longueur et 100 pieds de profondeur; dix entrées permettront à la foule de circuler librement. Dans la photo supérieure, à gauche, l'édifice pour les exhibits

de volailles d'une longueur de 80 pieds par 20 pieds de profondeur. On a également construit deux plateformes pour laver les animaux et ces plateformes sont situées au milieu du terrain. La photo supérieure de droite montre le kiosque de la vente des billets. A gauche, photo du bas, nous voyons l'un des nombreux escaliers de sauvetage attachés à l'Aréna local pour la protection des admirateurs des spectacles intérieurs et à droite, une partie de la rue qui communique et débouche sur le terrain de l'Exposition. Cette rue a été revêtue d'un nouveau tapis bitumineux.

L'Action Libérale Nationale s'organise dans le district

Il est fort probable que les partisans de M. Paul Gouin tiendront leur première assemblée à Valleyfield

Un groupe d'organiseurs de l'Action Libérale Nationale ont parcouru récemment le comté de Beauharnois pour mettre à point les détails d'une grande assemblée publique qui serait tenu à Valleyfield pour les partisans des comtés de Beauharnois, Laprairie, Chateauguay et Huntingdon.

Nous ignorons la date précise du ralliement politique de M. Paul Gouin mais il semble que les actionnistes se réuniront sous peu pour en discuter les grandes lignes.

Le parti de l'Action Libérale Na-

tionale compterait dans tout le district de nombreux adeptes qui n'attendent que l'occasion propice de se lancer résolument dans la mêlée.

M. Philippe Ferland, actionniste de la première heure et disciple fidèle de M. Gouin, a visité récemment à Valleyfield et dans le district les organisateurs locaux de ce mouvement.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des derniers faits et gestes de l'Action Libérale Nationale dans le comté et le district.

NOS SOUVERAINS A JASPER PARK

La ville de Jasper est en grande effervescence et se prépare à recevoir Nos Souverains qui s'arrêteront les 1er et 2 juin dans le Parc National Jasper.

Lors de leur arrivée à Jasper, en route pour Jasper Park Lodge situé à trois milles de la gare du Canadien National, de grandes réjouissances publiques marqueront le passage de Nos Souverains dans la coquette ville des Rocheuses canadiennes.

Le chalet qu'occuperont le Roi et la Reine a été complètement renové. Des milliers de fleurs ont été mises en terre dans les parterres entourant le chalet. Elles comprennent plusieurs favorites, celles qui vont le plus au coeur de la reine.

DES COLONS EN ABITIBI

M. C.-E. Couture, surintendant de la colonisation canadienne française du Canadien National, annonce le départ de 37 chefs de famille du diocèse de Mont Laurier à destination du Canton Clermont en Abitibi.

Dix jeunes gens de l'Orphelinat agricole de Plessisville qui vont fonder un campement de jeunes dans le canton Lamorandière, en Abitibi sont aussi montés dans le train du Canadien National. Ces jeunes gens travailleront dans une colonie avant d'acquérir l'expérience nécessaire avant de s'établir sur des lots. M. l'abbé Ernest Arsenault accompagnait ce groupe de jeunes gens.

se sont rendus à Seattle, 35 à Toronto et 22 à Montréal. Des voyageurs partis de Calgary 74 se sont rendus à Lethbridge et 58 à Edmonton. La plupart des 123 voyageurs partis de Winnipeg se sont rendus à Toronto ou à Montréal et 22 d'entre eux ont volé jusqu'à Vancouver.

On compte 103 voyageurs partis de Montréal et 120 de Toronto. Parmi les premiers 33 se sont rendus à Ottawa, 4 à North Bay, 23 à Toronto, 14 à Winnipeg, 1 à Régina, 1 à Calgary, 4 à Edmonton, 20 à Vancouver et 3 à Seattle.

LES VOYAGEURS D' "AIR-CANADA"

En Avril les voyageurs dans les avions des Lignes trans-Canada ont fait 1,476 voyages, ce qui est considéré très satisfaisant pour le premier mois d'exploitation de cette ligne.

M. Georges Wakeman, directeur du service des voyageurs de la compagnie fait remarquer que des 339 voyageurs partis de Vancouver, 169 se sont rendus à Seattle, 35 à To-

Le gouvernement provincial a donné \$37,000 à la cité

Pour l'installation de la conduite d'eau dans les rues de la ville

Le Surintendant des travaux de chômage du gouvernement provincial pour le comté de Beauharnois, M. Paul Acquin, a fait parvenir au Conseil municipal un état détaillé des sommes dépensées par le gouvernement provincial dans la cité de Salaberry de Valleyfield pour l'installation d'une conduite d'eau de dix pouces.

Le sommaire de l'ouvrage donné à la cité indique qu'il fallut pour l'installation de la conduite d'eau creuser 1,090 pieds sur la rue Salaberry,

1822 pieds sur le Chemin Larocque, 708 pieds dans la rue de l'Eglise, 148 pieds dans la rue Bergevin et 457 pieds dans la rue Ste-Cécile pour donner un total de 4,225 pieds.

Le montant d'argent dépensé pour ce travail en salaire atteint la somme de \$37,345.85 au 23 mai, date à laquelle ce projet fut terminé.

Ce sont ces travaux qui ont occupé la plupart de nos chômeurs durant la froide saison. Depuis qu'ils sont terminés, la cité doit pourvoir à leur subsistance.

LOCOMOTIVE GEANTE A LA FOIRE DE NEW-YORK

On annonce des bureaux-chefs du Canadien National que tous les arrangements sont conclus pour exhiber à l'Exposition Internationale de New-York une des cinq locomotives géantes "6400" qui seront attelées au train royal. Ces locomotives du Canadien National tireront le train royal sur une distance de 4,212 milles à travers le Canada.

Ce titan du rail arrivera à New-York le 15 juin. Elle sera exposée dans le pavillon du rail à la demande de l'Association des chemins de fer américains.

Cette locomotive est bleue et argent pour harmoniser avec les couleurs des wagons du train royal. Un écusson royal décore l'avant. La locomotive "6400" aux lignes fuyantes mesure plus de 94 pieds de long et pèse plus de 650,000 livres. Sa vitesse maximum est de 100 milles à l'heure.

Chronique de Saint-Rémi

Accident

Vers 5h. 30 du soir, lundi, René, garçon de M. Albani Chouinard, fut heurté par un camion que conduisait M. Benoît Lamarre. A la dernière minute on nous apprend que le petit a une jambe brisée. Le docteur Pierre Hébert y fit les premiers soins. Il est âgé de 7 ans.

Chez les Chevaliers

Dimanche, le 21 mai, notre conseil était représenté à la convention d'Etat de l'Ordre tenue à Sorel, par MM. Paul Lamoureux, Grand Chevalier et Ferdinand Collette, ex-grand Chevalier.

Le comité de tennis est à faire les réparations au jeu et d'ici peu les actualités recommenceront.

M. Phidime Desgens de St-Isidore, est venu rendre visite à son frère Isidore ainsi qu'à sa mère, Mme Joseph Desgens.

On a fait quelques réparations à l'Hôtel de Ville. On a retouché les briques qui étaient en mauvais état.

Ligue de balle-molle

La semaine dernière eut lieu une assemblée pour former une ligue de balle-molle. Cette assemblée eut lieu en la salle des Chevaliers de Colomb. Après élection faite, M. Paul Lamoureux en fut élu président et M. Armand Colette, secrétaire. La ligue sera formée de trois clubs: Maison L.-P. Lazure, Hôtel Boston et Banque Canadienne Nationale. L'ouverture aura lieu mardi soir.

Imposantes obsèques

Nous déplorons la mort de M. Isidore Lefrançois survenue le 14 mai dernier. Durant sa carrière, il a rempli les fonctions de marguillier, de président de la Commission Scolaire, conseiller et directeur de la Caisse Populaire de sa paroisse.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, quatre fils: Wilbrod, Alcide, Anatole et Jean-Léo; quatre filles: Mme Ernest Brosseau (Rose), Marguerite, Réjane et Jeanne d'Arc; trois brues; trois soeurs, Rév. Soeur Marie, Jean-Joseph, soeur de Ste-Anne, Mme Joseph Hébert et Mme Amable Poupert.

Les funérailles eurent lieu le 16 mai en l'église paroissiale de St-Rémi. Mgr J.-A. Mageau, curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par le R. P. Asselin, C.S.V., avec diacre et sous-diacre.

La chorale sous la direction de M. Rémi Benoit, rendit la messe de Yon. Mlle Houle touchait l'orgue.

Hemmingford

M. et Mme W. Charland et leurs enfants, chez M. et Mme J.-O. Fournier, dimanche dernier.

M. et Mme A. Larose de Montréal, M. et Mme R. Lemieux, Mlles Cécile et Agnès Picard et M. A. Picard de St-Stanislas de Kostka chez M. et Mme E. Perron, dimanche dernier.

Mlles Jeanne et Madeleine Bouchard de Montréal en visite chez leurs parents, M. et Mme J.-B.-A. Bouchard, dimanche dernier.

M. et Mme Hermas Fortin et leurs enfants Gaétan et Pierrette à St-Jean, chez Mme O. Lacasse, dimanche dernier.

M. et Mme R. Benoit et leurs enfants Claude et Collette de Montréal, chez M. et Mme D.-T. Benoit, dimanche dernier.

M. Gérard Lacasse, I.C., de Rouen, Abitibi, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme O. Lacasse.

M. A. A. Secours, commis de la Banque Canadienne de Commerce de Hemmingford est parti pour Bedford, Qué. M. R. Marlois le remplace à la succursale. M. Marlois vient de Chambly.

Mlle Cécile Bourgon de St-Télesphore a passé quelques jours de la semaine dernière au presbytère, l'invitée de sa soeur, Mlle Simone Bourgon.

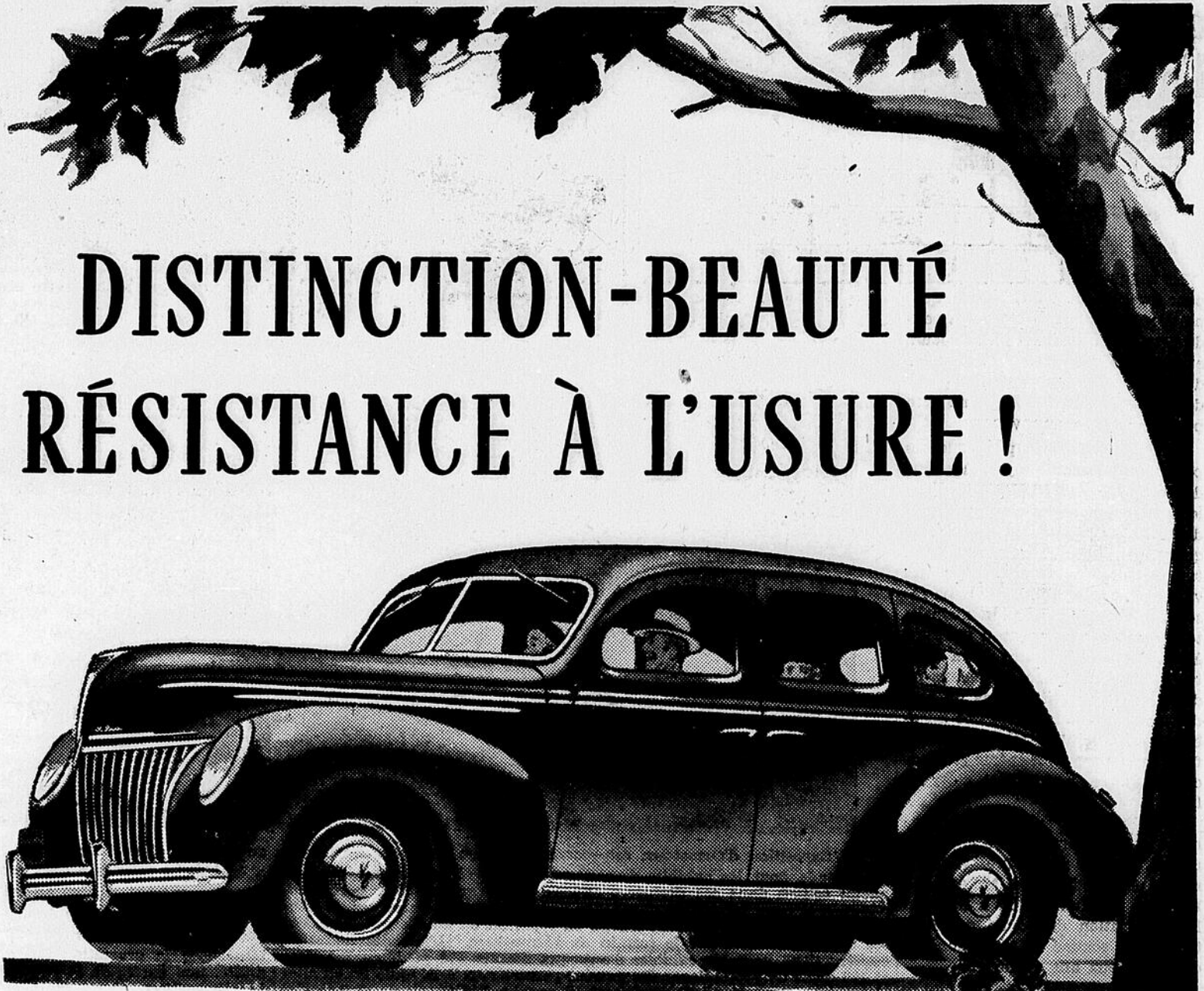
Conduisaient le deuil: le docteur J.-A. Viau, maire du village et M. Isidore Bourdeau, maire de la paroisse. Les porteurs étaient: MM. Sévérin Bédard, Omer Lefrançois, Armand Lamarre, Odino Riendeau, Elzéar Lefebvre et Louis Lemieux.

Un grand nombre de parents et

d'amis assistaient aux funérailles. La famille a reçu plusieurs marques de sympathies. Messes: Collège Marie-Anne, Joseph Hébert, Adrien Lefrançois, Henri Poupert, Dr J.-A. Viau, la famille Victor Riendeau, Joseph Brosseau, notaire P.-G. Coupal, Alphonse Provençal, Isidore

Poupert, Léa et Laure Boyer, Ernest Brosseau. Bouquets spirituels: Rév. Soeur Donat de Jésus, Collège Marie-Anne, les religieuses et les élèves du Pensionnat de St-Rémi, de l'Ange-Gardien, de Ste-Elizabeth, Ste-Mélanie, la J.O.C., J.-B. Hébert, Achille Dupuis, Mme Oscar Hébert,

Léon Quesnel, Louisa Brault. Offrandes de fleurs: Mme Chéri Hébert, J.-A. Lachance, Marcel Robert, Mme Wilbrod Lefrançois, Mme Alcide Lefrançois, Mme Anatole Lefrançois, Ernest Brosseau. Télégrammes: Roger McGregor, Alphonse Lanctôt de Springfield, Mass.



DISTINCTION-BEAUTÉ RÉSISTANCE À L'USURE !

Il est tout probable que vous et votre famille avez déjà discuté depuis plusieurs semaines les voyages et excursions de l'été. Le Canada et tous ses sites enchanteurs vous convient. Rendez-vous à cette invitation — dans une V-8 Ford!

Sa beauté se fait remarquer à la ville comme à la campagne. Et — quelle satisfaction dans les brillantes performances de ses huit cylindres! Le moteur V-8 Ford continue d'être le plus nouveau et le plus moderne dans le domaine des prix modérés, quoiqu'il se conduise comme un vétéran quand il s'agit de se tirer d'affaire ou de démontrer son utilité... Son caractère économique et sa résistance à l'usure ont une renommée mondiale.

Les larges banquettes, le vaste et luxueux intérieur d'une V-8 Ford ne sont que deux des items qui concourent à ce que nous avons appelé "le confort triplé". Et ses gros freins hydrauliques, d'une obéissance

presque humaine, vous assurent des arrêts positifs et immédiats.

Mettez-vous au volant d'une nouvelle V-8 Ford — seul est probant l'essai sur la route, et c'est la meilleure façon de comprendre la qualité totale de cette incomparable voiture.

PRIX, LIVRAISON COMPRISE,

à VALLEYFIELD, à compter de

\$862 pour le Coupé V-8 Ford;

\$926 pour le Coupé de Luxe V-8 Ford.

Permis et tous impôts et taxes municipaux ou provinciaux en plus. Les prix comprennent plusieurs items d'équipement d'une grande utilité. Carrosseries et couleurs très variées, au choix.

\$30 par mois, et un premier versement des plus raisonnables... et vous aurez, grâce au "Traders' Finance National Plan", la V-8 Ford neuve de votre choix!

SE RENSEIGNER — LA V-8 FORD
C'EST LA CHOISIR!

Garage O. Sicotte

12, rue du Marché

Valleyfield, Qué.

LES MOTS CROISES

— DE —
La Gazette de Valleyfield

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

HORIZONTALEMENT
1.— Matière blanche, tirée des grains du "phytelephas macrocarpa". — Ville de Tchecoslovaquie.
2.— Fils de Jacob. — Enduit de cire préparée.
3.— Guides — Sorte de citron.
4.— Chimiste allemand (1811-1899). — Déesse de la Fable.

Solution du problème précédent

P	O	R	N	O	G	R	A	P	H	E
A	T	O	U	R	E	M	I	A	S	
R	E	L	I	T	P	A	L	I	S	
E	R	E	S	O	N	O	R	E		
N	A	T	I	V	E	S	T	A	U	
T	S	E	R	A	C	L				
A	N	A	N	I	T	R	A	T	E	
L	A	V	A	G	E	E	L	A	M	
I	C	O	N	E	E	M	U	L	E	
E	R	I	N	E	S	E	T	O	N	
S	E	R	E	S	T	R	E	N	T	

Avis aux lecteurs—Nous donnerons un abonnement de six mois chaque semaine, à la personne qui trouvera la solution exacte de nos mots croisés. Si plusieurs réponses exactes nous parviennent, nous ferons un tirage pour choisir l'heureux gagnant. Toutes les réponses doivent nous parvenir avant le mercredi de chaque semaine.

LA GAGNANTE

M. Lucien Primeau, 100, rue Ellice, Valleyfield, est l'heureux gagnant d'un abonnement de six mois à La Gazette de Valleyfield pour avoir donné la solution exacte des mots de la semaine dernière.

Carnet Mondain

Mme J. P. Brodeur a reçu mardi soir, à une partie de bridge, en l'honneur de Mme Gaston Fortier.

M. Philippe Malouin étudiant à l'Université de Montréal est arrivé en fin de semaine dans sa famille, pour ses vacances.

Mlle Yvonne Brassard est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Miles Rachel et Marie-Jeanne Bélanger ont reçu jeudi soir, le 1er juin, à un shower de verres, en l'honneur de Mlle Gaétane Lafleur, à l'occasion de son mariage prochain.

La famille Raymond Lapointe est installée à sa villa de la Baie, depuis quelques jours.

Mlle Bertrande Marchand a reçu les membres de son club de bridge, lundi soir.

Mlle Laurette Leduc était de passage aux Cèdres, samedi.

Miles Georgette et Jeannette Marchand ont passé la fin de semaine à Montréal, l'invitée de leur sœur, Mme Joseph Savaria.

M. et Mme René Léger, Mlle Aurette Léger, M. Raoul Goudreault de Montréal ont été les invités de M. et Mme Noël Léger d'Adamsville, il y a une quinzaine.

Miles Georgette et Jeannette Marchand recevront lundi après-midi à un shower en l'honneur de Mlle Gaétane Lafleur dont le mariage aura lieu prochainement.

Mlle Thurber de Montréal a passé quelques jours à Valleyfield, l'invitée de Madame Gontran Saintonge.

5.—Hardi, audacieux. — Fleurs du rosier.
6.—Île de l'Atlantique. — Mis la date — 3.1416.
7.—Qui appartient aux reins. — Grosse verrue.
8.—Rivière de Ravière. — Une imitation quelconque.
9.—Erudit français (1760-1838) — Lia de nouveau.
10.—Principes de tout nombre. — Fête de la nativité du Christ.
11.—Accident.

VERTICALEMENT

1.—Silicure de carbone.
2.—Qui ose. — Ancienne mesure de longueur.
3.—Mammifère ruminant de l'hémisphère boréal. — Enlèves de force
4.—Présentement. — Ota le bât.
5.—Peigne pour séraner le chanvre. — Unité monétaire bulgare.
6.—Dialecte provençal. — (3e personne) — Rendre sale.
7.—Violations très graves de la loi morale. — Affirme ce qu'il sait être faux.
8.—Terre végétale. — Voleur adroit, fripon.
9.—Nom grec du dieu de l'Amour — Colonne de fer, servant de support isolé.
10.—Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques.

LA MODE

PAR
PATRICIA DOW



LA GAZETTE DE VALLEYFIELD, Valleyfield, Qué.

Si vous désirez recevoir ce joli patron, veuillez envoyer .15c pour chaque patron avec votre NOM, votre ADRESSE, le NUMERO ET LES GRANDEURS DU PATRON désiré.

Patricia Dow Patterns, 206 W. 17th St. New-York, N.-Y.

A L'EXPOSITION D'ORMSTOWN



L'exposition qui a lieu cette année les 6-7-8 et 9 juin présentera comme par les années précédentes des programmes très élaborés. Le trié "Skating Earls" fera partie du programme qui se déroulera dans l'arène.

Les noces d'or de M. et Mme L.-N. Lapointe

Ottawa, 30.—M. et Mme J.-N. Lapointe, d'Ottawa, Aubert Lapointe, de Québec, ont célébré dimanche leurs noces d'or. Ils ont assisté, en l'église du Christ-Roi, à une messe célébrée par leur fils aîné, l'abbé A. Lapointe, assisté du chanoine E. Secours et de l'abbé A. Rollin. Après il y a eu au château Laurier, déjeuner auquel assistaient une cinquantaine de parents et d'amis intimes, puis une réception.

M. Lapointe est né à Beauharnois, fils de M. et de Mme Cyrille Lapointe. Il est le frère de M. Raymond Lapointe de Valleyfield. Il a épousé Mlle Victoria Sabourin, fille de feu Dosithe Sabourin, de S.-Isidore de Prescott. De ce mariage sont nés douze enfants. L'abbé A.

Lapointe, d'Ottawa, Aubert Lapointe, de Québec, Mmes D.-D. Lavigne, de Noranda, W. Coupal, de Chrysler, sœur Marie-Alban, surlintendante de l'hôpital d'Youville, de Noranda, Mlle Albertine Lapointe, d'Ottawa, Mmes A. Michaud, de Sudbury, Georges Sauvé, de Toronto, Harold Muir, de Cornwall, Pierre Denis, de Cornwall, Paul Champagne, d'Edmonton, et M. Bruno Lapointe, de Trois-Rivières. Les jubilaires ont 21 petits-enfants. M. Lapointe fut pendant plus de 30 ans marchand général à Fournierville, Ont., et aussi maire de cette municipalité pendant près d'une trentaine d'années. Il demeure à Ottawa depuis 12 ans. Le mariage de M. et de Mme Lapointe a été célébré il y a 50 ans à S.-Isidore de Prescott.

Mmes Lajoie et Olson.

M. et Mme Louis Leroux et leur fillette Louise ont passé la fin de semaine à Valleyfield, les invités de la famille Joseph Lafleur.

Mlle Anita Gauthier est de retour d'un voyage d'une quinzaine de jours, à Huntingdon.

Mlle Emma Lamothe de Montréal est actuellement à Valleyfield, l'in-

vitée de Mme Elzéar Rochon et de la famille Joseph Lafleur.

Miles Alma et Bertha Dumouchel étaient de passage à Valleyfield, ces jours derniers, pour assister au mariage Dumouchel-Séguin.

Mardi, le 6 juin, Miles Thérèse et Bertrande Marchand recevront à un thé, de cinq à sept heures, en l'honneur de Mlle Gaétane Lafleur.

Mlle Alice Plante de St-Stanislas était l'hôte de Mme René Léger, au début de la semaine.

Mlle Jeanne Charbonneau de Montréal est actuellement en visite dans sa famille.

La famille Raoul Poirier de Montréal a passé la fin de semaine à la Baie, à sa villa d'été.

Mlle Marcelle Legault recevra jeudi, le 8 juin, à un shower de toiles, en l'honneur de Mlle Gaétane Lafleur à l'occasion de son mariage.

M. et Mme Donat Charette de St-Bruno ont été les invités de M. et Mme Raoul Charette, ces jours-ci. Mme Albert Poirier, Mme Narcisse Charette étaient les hôtes de M. et Mme Delpha Sauvé, au début de la semaine.

Mlle Jeanne Laplante recevra, mercredi soir, à la dernière réunion de la saison du Cercle Charbonneau de la Société d'Etude et de Conférences.

Docteur J. Armand Deguire de Valleyfield et M. Roméo Barrette de St-Antoine Abbé sont de retour d'une partie de pêche à Montpeller. Durant leur voyage ils se sont retirés au club J. T. Landriault.

M. et Mme Delphis Gagné étaient en visite chez des amis, à Pointe-Claire, dimanche.

—Dis, maman, par où les poules l'pondent les gros n'oeufs de Pâques. C'est-l' par le bec?

Theatre Bellerive

Vendredi-samedi

les 2-3 juin

"Mystery of the White Room"

- avec -

HELEN MACK
BRUCE CHABOT

en double

"Huckleberry Finn"

- avec -

MICKEY ROONEY

Sujets courts

Dimanche-lundi-mardi

les 4-5-6 juin

"Let Freedom Ring"

- avec -

NELSON EDDY
VIRGINIA BRUCE

en double

"The Kid from Texas"

- avec -

DENNIS O'KEEFE
FLORENCE RICE

Actualités

Mercredi-jeudi,

les 7-8 juin

"There Goes My Heart"

- avec -

FREDERIC MARCH
VIRGINIA BRUCE

en double

"King of the Turf"

- avec -

ADOLPHE MENJOU
DOLORES COSTELLO

Comiques

Il en coûtera \$3,000 pour le championnat provincial

Ceux qui assistent aux régates trouvent ce spectacle très intéressant mais savent-ils le travail qu'il faut pour l'organisation des régates. L'an dernier, plus de 400 lettres furent envoyées. Il a fallu envoyer bon nombre de télégrammes et de renseignements à ceux qui demandaient des informations. Sait-on que pour des régates ordinaires le coût des dépenses de timbres, de papeterie, téléphone, frais de postes, télégrammes l'on atteint facilement le chiffre de \$100.00. Il faut construire de quais pour accommoder les yachts, payer les dépenses des officiels de l'association, l'impression de la papeterie, des programmes, des pancartes, distribu-

tion des programmes dans une grande partie de la province, payer les prix aux coureurs, etc., etc. Sait-on que les prochaines régates de Valleyfield coûteront plus de \$3,000.00 ? Et ceci en économisant et en ne payant pas le travail des officiers du Club Nautique de Valleyfield. Qui profite de cette fête? Toute la population de Valleyfield qui assistera à ces magnifiques courses, les marchands, les hôteliers, les restaurateurs, les boulangers, les épiciers, etc., etc. Que recevront les officiers du Club Nautique? Aucune rémunération, mais ils auront fait dépenser à Valleyfield la somme phénoménale de plus de \$100,000.00.

Le locataire qui invoque...

(Suite de la page 3)

Dans cette affaire qui porte le numéro 7586 des dossiers de la Cour supérieure, pour le district de Beauharnois, il s'agit d'une action ordinaire pour loyer. La Corporation demanderesse, ayant loué un bureau au défendeur et étant impayé, poursuit.

"Considérant, dit le juge, que l'article 1089 du code de procédure civile, pourvoit un mode d'extinction des obligations du locataire de payer le loyer qu'il peut devoir à son locateur mais que, pour que ledit article, qui est une loi d'exception, puisse s'appliquer, il faut que le moyen d'extinction qu'il établit soit d'abord et, ensuite, que le débiteur qui invoque ce moyen, tout comme le créancier, se soient conformés strictement et rigoureusement aux termes et prescriptions de l'article;

"Considérant que le défendeur n'a pas plaidé dans sa défense écrite le moyen d'extinction de son obligation pouvant résulter en sa faveur de l'application de l'article 1,089, la seule alléguation pouvant se rapprocher d'un tel plaidoyer étant celle du paragraphe 4 où le défendeur allègue que la demande "lui avait donné avis de quitter ledit bureau le 11 mars 1936, ce que le défendeur s'est déclaré prêt à faire le 11 mars 1936" au même paragraphe le défendeur ajoute encore que la demanderesse, "procédant de la façon dont elle l'a fait, a libéré de ses obligations le défendeur qui a pris acte de l'avis de congé à lui donné par la demanderesse par sa résolution du 15 janvier 1936";

"Considérant que de tout ce qui est allégué audit paragraphe il n'existe rien qui soit conforme aux exigences de l'article 1089, et la preuve du défendeur sur ce point est d'ailleurs aussi insuffisante que les alléguations de sa défense; pour se libérer de l'obligation de payer à la demanderesse des loyers qu'il reconnaît d'ailleurs devoir, le défendeur devait alléguer et prouver (a) que la demanderesse lui avait fait signi-

St-Louis de Gonzague

Exposition

Dimanche après-midi, en l'école No 2 du rang du six, en bas, aura lieu une exposition de travaux manuels des enfants, sous l'habile direction de Mlle Laurette Boyer, institutrice.

Confirmation

Samedi dernier, Mgr J.-A. Langlois était dans notre paroisse pour donner le sacrement de confirmation à un bon nombre d'enfants.

Déplacement

M. et Mme Raymond Laplante et M. et Mme Roméo Laplante de Schenectady, N.-Y., passent la fin de semaine che M. Trefflé Laplante.

M. et Mme Roland Legris de Montréal étaient les invités de M. et Mme Delvida Duranceau.

IRRITATION DES PIEDS



L'ONGUENT du Dr. Chase

exigé le paiement de \$2, il n'est pas croyable que le 15 janvier elle ait décidé de faire remise sans aucune raison du loyer dû depuis deux ans. L'action est donc maintenue.

Pour votre voyage à l'Exposition Mondiale de New-York

Mme Charles Pinchot, (Laurette Hébert anciennement de Valleyfield) invite les gens de Valleyfield et des environs qui iront à l'Exposition Mondiale de New-York d'aller se pensionner chez elle. Sa maison est à la disposition de plusieurs pensionnaires et n'est située qu'à 10 minutes de marche de l'Exposition. Les prix sont les plus raisonnables et les repas des mieux servis. Voici l'adresse de cette pension: Mme Charles Pinchot, 6605, rue Saunders, Forest Hills, Long Island, New-York. Pour toutes informations à ce sujet s'adresser à 53, Ellice, Valleyfield.

A l'école de médecine:

L'examineur: Dites-nous, à présent, quel est le moyen le plus énergique pour rétablir la circulation ...

L'élève.—C'est d'appeler les gardiens de la paix.

Les officiers de l'a.P.B.A. visitent notre cité, lundi

Lundi dernier, deux officiers de l'A.P.B.A., rendaient visite aux officiers du Club Nautique de Valleyfield, en vue des prochaines régates de Valleyfield. Ces deux officiers, MM. J. McCrea et G. Smith, nous disaient combien l'on s'intéressait partout des régates de Valleyfield. M. Smith qui est un enthousiaste du yatching et qui parcourt toutes les régates des Etats-Unis et du Canada, avoua que les dernières régates de Valleyfield furent celles qui attirèrent le plus grand nombre de spectateurs durant l'année 1938. "Jamais dit-il je n'ai vu autant de monde à des régates et je félicite le Club Nautique de Valleyfield pour l'éclatant succès qu'il a obtenu l'an dernier. Vous avez un parcours magnifique à Valleyfield et la population de Valleyfield devrait seconder fermement les efforts des officiers du club pour continuer en grandissant et non en diminuant."

Ces deux officiers qui l'an dernier assistèrent incognito à nos régates, visitèrent le Parc Sauvage en compagnie du président. Ils le trouvèrent superbe et trouvèrent que ce parc était un actif pour notre ville puisqu'une seule fête, les régates, amenaient assez de monde en deux jours pour payer les dépenses d'entretien.

"Plus de 100 yachts seront à Valleyfield, les 19 et 20 août et les plus rapides du Canada et des Etats-Unis. L'intérêt que suscite vos régates est considérable et l'optimisme de votre président qui s'attend à avoir une assistance de 60,000 spectateurs est très judiciable. Vos régates de l'an dernier furent les mieux conduites de la province et c'est pourquoi l'on vous a offert les courses du championnat. Les coureurs qui assisteront à vos régates s'attendent à briser plusieurs records qui sont des records mondiaux. Voyez la publicité qu'obtiendra votre ville, puisque le compte rendu de ce spectacle nautique intéressera des centaines et des centaines de milles personnes".

Colonisation et agriculture

Avec l'essor continu que prend la colonisation, il faut se demander à quel moment précis l'agriculture entre en ligne de compte. Le but suprême de la colonisation est de mettre en culture, dans le plus bref délai, les terres déboisées.

La vente du bois étant la première source de revenu des colons, ils sont naturellement portés à y voir une importance capitale. Cette façon d'apprécier les choses ne va pas sans retarder la véritable colonisation. On coupe du bois, on le vend et l'on retire des sommes as-

sez importantes. Mais par ce fait, on néglige souvent la mise en culture rationnelle du sol défriché.

On a souvent déploré le retard apporté dans le passé à la mise en culture des lots. Pour ne pas répéter les mêmes erreurs, il faudrait donner une importance capitale à l'agriculture dès les débuts. Si le colon, à mesure qu'il défriche, s'applique à tirer tout de suite de la terre quelques produits agricoles, il comptera moins longtemps sur la seule vente du bois bien qu'il y trouvera une source de revenus fort appréciables.

Tenant compte des principaux facteurs de l'agriculture, nous pouvons dire que l'égouttement des terres doit marcher de pair avec le défrichement. Si on ne s'occupe que du bois, on négligera facilement ce travail d'assainissement essentiel au progrès.

Nous avons vu sur bien des lots la forêt reculée à dix ou douze acres de la route et, par contre, un petit potager qui suffit à peine aux besoins de la table jusqu'à l'automne. Bien des colons s'appauvrissent de cette façon. Ils ne peuvent en effet se donner exclusivement à une grosse entreprise forestière sans être obligés de garder au moins un cheval. S'ils n'ont pas fait de terre pour récolter chez-eux tout leur foin et une partie de leur avoine, il leur faut dépenser pour nourrir cet animal une partie du revenu du bois.

On devrait se soucier toujours de faire à chaque année le plus de terre possible. C'est le meilleur moyen de s'avancer. Si l'on s'obstine à ne faire que du bois, à en dépenser le revenu pour garder des chevaux, on revient au point de départ. Au contraire, ceux qui profitent à mesure de toute somme gagnée pour faire de la terre affermissent davantage leur entreprise. Ils atteindront ainsi l'indépendance beaucoup plus tôt. Ils se suffiront à eux-mêmes, car ils seront devenus de vrais cultivateurs. C'est le but suprême de la colonisation! ... le 27 mai, 1939 C.-E. Couture

Cazaville

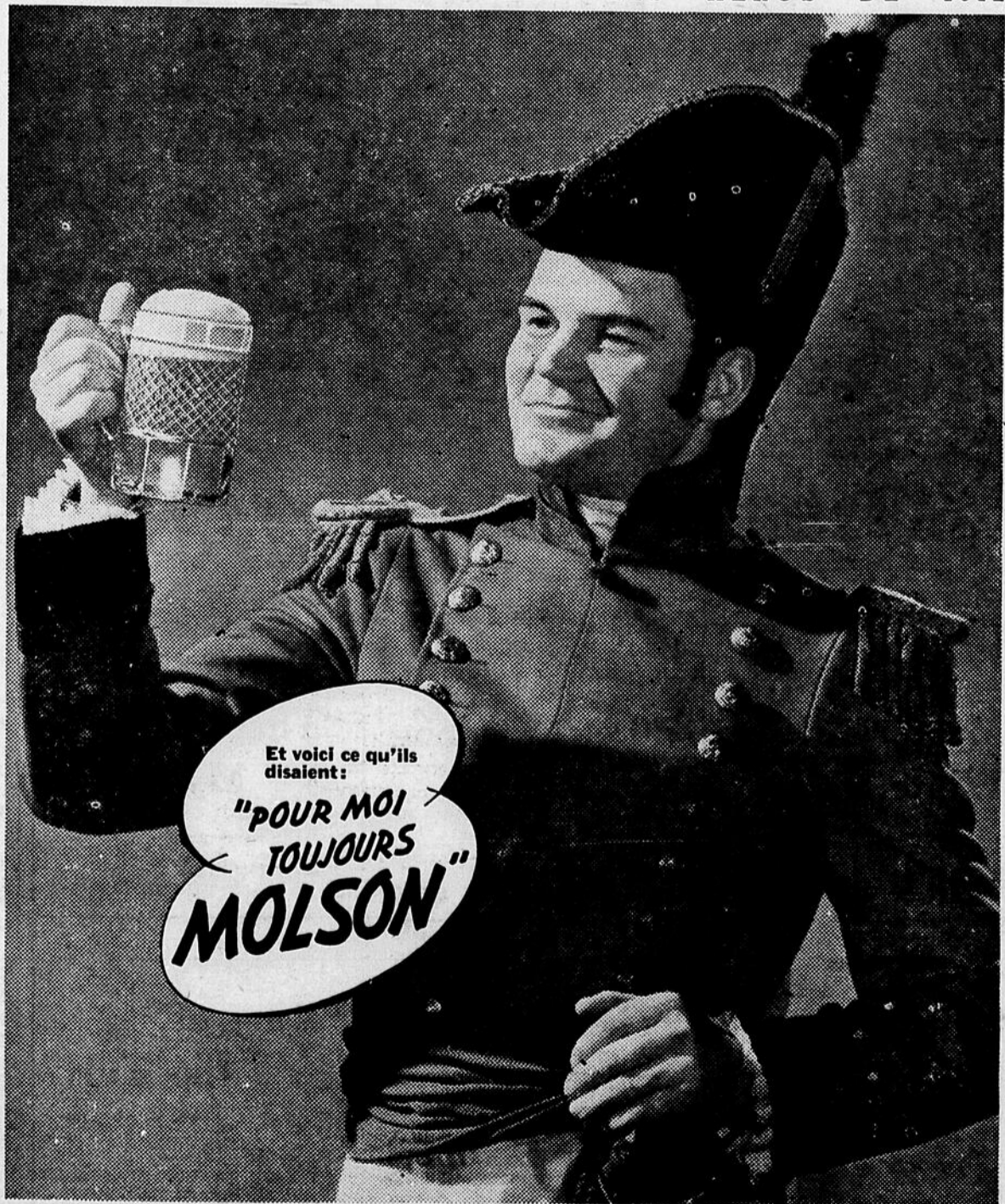
M. et Mme Edmour Trépanier de Ste-Agnès, en visite, dimanche, chez des parents.

Miles Noël, Marguerite et M. Lionel Latrelle de Ste-Agnès en visite chez des parents à Montréal.

Mlle Lorraine Quesnel en visite chez sa soeur, Mme Emery Leblanc de Ste-Agnès.

Mlle Lovanna Robitoux fut transportée à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, cette semaine. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

L'UNIFORME QUE PORTAIENT LES HÉROS DE 1812



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 29 mai, 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS. — Bacon 180-230 lbs, prix de base, nourris et abreuvés, \$9.00; par camion, \$9.25; Sélects, 190-230 lbs, prime de \$1 par tête; bouchers, 160-240 lbs, coupe de \$1.25 par tête; légers, moins de 160 lbs, coupe de \$1.75 par tête; pesants, 240 à 270 lbs, coupe de \$2.50 par tête; extra pesants, plus de 270 lbs, coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100 livres; truies, \$5.50 à \$6.25.

Porcs classés abattus, 12.35c.

VEAUX DE LAIT. — Choix, \$7 à \$7.50; bon, \$6.50 à \$7; moyen, \$5.50 à \$6.00; commun, \$4.00 à \$5.00.

VEAUX DE CHAMPS. — Bon, \$3 à \$3.50; commun, \$2.50 à \$3.

BOUVILLONS. — Choix, \$7 à \$7.25; bon, \$6.50 à \$7; moyen, \$6 à \$6.50; commun, \$5 à \$5.50; com. légers, \$4.00 à \$4.50.

AGNEAUX. — Lots mélangés, \$5 à \$5.50; Agneaux du printemps, de \$4 à \$7 chacun.

MOUTONS. — Bon, \$3.50 à \$4.00; commun, \$2.50 à \$3.00.

TAURES. — Choix, \$6 à \$6.50; bonne, \$5.50 à \$6; moyenne, \$4.50 à \$5; commune, \$4 à \$4.50.

VACHES. — Choix, \$5.25 à \$5.50; bonne, \$4.50 à \$5; moyenne, \$3.25 à \$4; commune, \$3 à \$3.25; très com., \$2.50 à \$2.75.

TAUREAUX. — Choix, \$5 à \$5.50; bon, \$4.25 à \$4.75; moyen, \$3.75 à \$4.25; commun, \$3.50 à \$3.75.

Prix de remise de la Coopérative

Fédérée de Québec
Succursale de Québec

Semaine finissant le 27 mai 1939
OEUFs—A, Gros, 20c; A, moyens, 19c; B, 17c; C, 16c.

VEAUX ABATTUS — Bons, 08½c; moyens, 07c; communs, 06½c.

POULES ABATTUES. — A, 5 lbs et plus, 20c; A, 4 à 5 lbs, 19c; B, 5 lbs et plus, 18c; B, 4 à 5 lbs, 17c; C, 5 lbs et plus, 15c; C, 4 à 5 lbs, 14c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS. — A, bacon de choix, 140 lbs à 170 lbs, 12c plus prime \$1.00; B, bacon, 140 à 170 lbs, 12c; bouchers, 120 à 170 lbs, 11½c; légers, 100 à 120 lbs, 11½c; lourds, 170 à 200 lbs, 10½c.

PRIX DE REMISE

Coopérative Fédérée de Québec
130, rue St-Paul Est, Montréal.

Semaine finissant le 27 mai 1939

POULES VIVANTES. — A, 5 lbs et plus, 20c; B, 4 à 5 lbs, 18c; C, 3 à 4 lbs, 17c; coqs, 13c.

VOLAILLES VIVANTES. — Poulets à griller, gris. — A, 2½ à 3 lbs, 23c; B, 2 à 2½ lbs, 21c; C, 1½ à 2 lbs, 19c. Blancs. — A, 2½ à 3 lbs, 20c; B, 2 à 2½ lbs, 18c; C, 1½ à 2 lbs, 16c.

N.-B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaises qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

L'ENQUETE AURA LIEU SAMEDI

L'enquête du Coroner du district, le docteur A. Clément, sur les circonstances qui ont entouré la mort de Mme Bissonnette des Cèdres, aura lieu samedi le 3 juin aux Cèdres. Plusieurs témoins seront appelés à donner une description aussi exacte de l'accident qui couta la vie à Mme Bissonnette qui se noya dans les eaux du Canal Soulanges après le plongeon de l'automobile dans le Canal qui longe la route Montréal-Toronto.

VEAUX ABATTUS, engraisés au lait. — Bons, 09½c; moyens, 08½c; communs, 06½c; très communs, 05½c.

OEUFs. — A, gros, 21c; A, moyens, 19c; B, 18c; C, 16c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

JEUNES DINDES ABATTUES—A, 27c; B, 25c; C, 23c.

OIES ABATTUES—A, 19c; B, 17c; C, 14c.

LAPINS VIVANTS—5 lbs et plus, la livre, 10c.

PIGEONS VIVANTS—le couple, 20c.

POULETS ABATTUS, engraisés au lait—Spécial, 6 lbs et plus, 28c; A, 6 lbs et plus, 27c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 26c; B, 6 lbs et plus, 25c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 24c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 23c.

POULETS ABATTUS, sélectionnés—Spécial, 6 lbs et plus, 27c; A, 6 lbs et plus, 26c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 25c; B, 6 lbs et plus, 24c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 23c; C, 6 lbs et plus, 21c; C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 20c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 18c.

POULES ABATTUES, sélectionnés—Spécial, 5 lbs et plus, 24c; A, 5 lbs et plus, 23c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 22c; A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 21c; B, 5 lbs et plus, 21c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19c; C, 5 lbs et plus, 18c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 16c.

Prix de remise pour beurre

Montréal et succursale de Québec
Semaine finissant le 22 mai 1939

BEURRE FRAIS—No 1 pasteurisé, 20 3-16c; No 1, non pasteurisé, 19 11-16c; No 2, 19 3-16c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Ste-Philomène

Le Rév. Frère Marie-Bernard, dominicain, était en visite chez M. Philémon Thibert, mercredi dernier.

Un groupe de collégiens et de couventines se réunirent chez M. Joseph Daoust, jeudi dernier. Tous s'amuserent gaiement, et notre bon ami, Gilles Langellier, a su nous charmer par sa voix douce et tendre qu'il fit valoir dans quelques jolies chansonnettes françaises.

MM. Aurélien Thibert et Désiré Groulx ainsi que Mme P. Groulx de Montréal, visitaient M. Philémon Thibert, la semaine dernière.

Mlles Urise Giroux, Adrienne Thibert et Mariette Daoust du couvent de Ste-Martine, allaient dans leur famille, jeudi dernier.

M. l'abbé N. Loisel et Mlle Marie-Ange Daoust sont partis pour un mois en Ontario.

Jeudi dernier, MM. Roger et Denis, M. l'abbé Loisel et la famille Jos. Daoust allaient à Montréal.

M. Gilles Langellier et Denis Thibert prenaient congé pour aller chez M. Philémon Thibert.

M. Wilbrod Thibert et Mlle Andrée Thibert allaient à Verdun vendredi dernier.

Dimanche dernier, la famille Albert Dumas était de passage à St-Isidore.

Filles! Garçons!

Voici le **COUPON** pour votre **CADEAU GRATUIT**

Découpez le **COUPON** et présentez-le à notre usine entre

2 p. m. et 6 p. m. Mardi le 6 juin 1939

chez
Tougas & Nicholson
1 rue Grande Ile, Valleyfield

5-112C

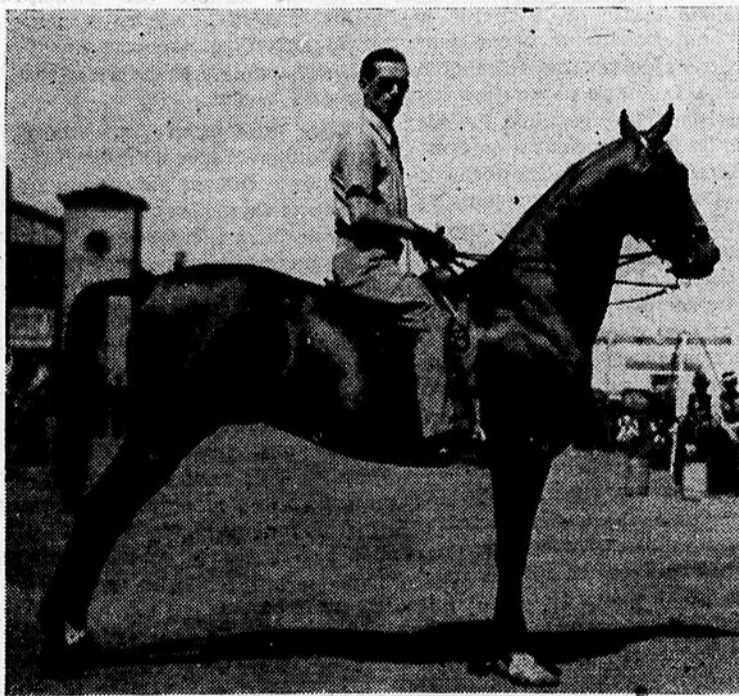
L'Heure provinciale

Alfred Mignault, directeur de l'Heure provinciale, présentera, lors de la prochaine émission dominicale du 4 juin, trois artistes solistes et un quintette à cordes sous la direction de Roger Charbonneau. L'auditoire aura le plaisir d'entendre Juliette Wilhelmy, soprano; Georges Lindsay, pianiste et Maurice Sanscartier, ténor. Ce programme est radiodiffusé de Montréal et relayé par des postes de Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski et New Carlisle. Le ministère du Commerce et de l'Industrie, dirigé par l'Honorable Joseph Bilodeau, est commanditaire des radiophonies de l'Heure provinciale.

SOMMAIRE

- 1.—Menuet (sol majeur) J.-S. Bach; Quintette de Montréal.
- 2.—(a) Rêve de printemps, Schubert; (b) La poste, Schubert, Maurice Sanscartier.
- 3.—Prélude, J.-S. Bach, Georges Lindsay.
- 4.—(a) Rêve de printemps, Schu- Quintette de Montréal.
- 5.—(a) Crépuscule, Gabriel Fauré, (b) J'ai presque peur, en vérité, Gabriel Fauré, Juliette Wilhelmy.
6. Nocturne (opus 48, No 1), F. Chopin, Georges Lindsay.
- 7.—Allegro (dernier mouvement) Dinthersdorff, Quintette de Montréal.
- 8.—(a) La fille du roi de Chine, Georges Hue; (b) Sérénade florentine, Duparc, Maurice Sanscartier.
- 9.—Premier mouvement (quintette en sol), Anton Dvorak, Quintette de Montréal.
- 10.—Jeux d'eau, Maurice Ravél, Georges Lindsay.
- 11.—(a) La flûte de Pan, Debussy; (b) Green (ariettes oubliées), Debussy, Juliette Wilhelmy.
- 12.—Menuet, Reuschel, Quintette de Montréal.

UNE BELLE MONTURE



Nous voyons ci-dessus la monture de Mlle Viau de Boucherville, piloté par M. Fred Gariépy, un éminent écuyer connu par toute la province de Québec et plusieurs états de l'Etat de New-York où il a remporté les premiers prix. Ce cheval remporta le premier prix dans la classe des chevaux de selle lors de l'exposition d'Ormsdown en 1938. Mlle Viau aura plusieurs purs-sang à l'exposition d'Ormsdown qui commencera mardi soir prochain. L'on anticipe un foule de plusieurs milliers de personnes le soir d'ouverture.

AVIS

A partir du 3 juin et pendant les mois de juin, juillet et août, notre moulin ainsi que nos entrepôts fermeront tous les samedis à 11.30 a.m. heure avancée.

McDonald & Robb Limitée

Valleyfield, P.Q.



Une Montre "GRUEN"
peut être gagnée
par un heureux gradué

Le cadeaux peut être décerné à n'importe quel gradué, une jolie montre faite pour évoquer ce triomphe de la jeunesse.

A l'heureux finissant, un garçon ou une fille nous donneront une jolie montre "Gruen".

Le gagnant pourra voir son nom inscrit sur le cadran géant exposé dans notre vitrine. Autour du cadran sont les noms de tous les gradués. Le cadran est monté et devra fonctionner pendant 15 jours environ et le nom que l'aiguille désignera lorsqu'il arrêtera sera celui du gagnant. Voyez, dans notre vitrine, fonctionner la montre géante "Gruen".

P. J. BRODEUR

BIJOUTIER,

201, Victoria,

Téléphone 111

Texte de la conférence de M. Rienzo French

C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation de votre Secrétaire de vous visiter ce soir, et je suis très honoré de l'opportunité que vous m'offrez de vous adresser quelques mots sur l'administration municipale.

Malgré mes nombreuses occupations, je ne pouvais refuser cette occasion pour rencontrer de nouveau les membres de la Chambre de Commerce Cadette de Valleyfield, endroit où j'ai passé mon enfance, où j'ai reçu mon éducation et mon entraînement de banquier.

Je suis toujours content de revenir dans votre belle ville dont j'ai gardé un doux souvenir et de revoir des anciennes connaissances et des amis. Depuis ma dernière visite à votre Chambre l'an dernier, j'ai suivi avec attention vos activités et j'admire l'initiative de vos membres dans plusieurs circonstances. Je regrette que nous n'ayons pas l'avantage d'une Chambre de Commerce Cadette lors de mon séjour dans votre ville il y a plusieurs années.

Je vois que plusieurs jeunes de cette ville profitent de cette occasion pour s'instruire davantage en échangeant leurs idées et leurs opinions, et en essayant autant que possible de créer un esprit civique, lequel manque énormément de nos jours.

Je vais m'efforcer ce soir de vous démontrer les améliorations apportées à divers systèmes de gouvernement municipal depuis une trentaine d'années et de vous faire voir ce que le système de Conseil-Gérant pourrait peut-être accomplir pour votre Cité.

Il y a plusieurs modes de gouvernement municipal, entre autres l'administration municipale: 1. par le Maire et le Conseil; 2. par un Comité Exécutif et un Conseil; 3. par une Commission et 4. par un

Conseil-Gérant.

L'administration municipale par le Maire et le Conseil est une forme de Gouvernement qui est généralement encore en pratique, et sous ce système les engagements sont faits par le Maire et confirmés par le Conseil. Ordinairement, des commissaires sont nommés avec divers pouvoirs qui généralement servent à compliquer la chose administrative. Si ce mode de gouvernement ne rencontre pas de succès, l'électeur ne sait à qui en attribuer la cause.

L'administration municipale avec un Comité Exécutif est le système établi présentement à Verdun, c'est-à-dire que les propriétaires doivent élire tous les deux ans 4 échevins lesquels les représentent sur le Comité Exécutif avec le Maire comme Président. Les 4 autres échevins sont élus par les locataires et les propriétaires et siègent au Conseil seulement. Le Comité Exécutif de Verdun a plein pouvoir de décider sur les questions de finance, de privilèges ou d'achats quelconques jusqu'à concurrence de \$2,000.00, sans l'approbation du Conseil. Pour tous les achats ou dépenses au-delà de ce montant, l'approbation de la majorité des membres du Conseil est requise.

En ce qui concerne le mode d'administration par une Commission, la Cité est administrée par un Bureau composé de 5 Commissaires et chacun d'eux a le contrôle absolu d'un Département. Il est apparent qu'avec ce système, une ville est administrée par 5 petits gouvernements au lieu d'un seul. Chaque commissaire en sa capacité de membre du Bureau est apte à travailler exclusivement dans l'intérêt de son propre Département au lieu de considérer les intérêts généraux de la Cité.

L'administration municipale par un Conseil et un Gérant équivaut à une organisation d'affaires moderne. Les actionnaires élisent les directeurs qui déterminent les directives et engagent un Gérant-Général ayant les capacités voulues pour bien conduire leur administration.

Actuellement, la Cité de Verdun est administrée par un Gérant-Général sous le contrôle du Comité Exécutif, lequel Comité doit obtenir l'approbation du Conseil pour toute dépense d'au delà de \$2,000.00. Malgré que ma nomination officielle comme Gérant Général date de janvier 1938, j'occupais les fonctions de Gérant bien avant cette date.

Il vous intéresserait peut-être de connaître quelques faits accomplis à Verdun depuis cinq ans. Je dois premièrement vous donner la raison de l'organisation du Comité Exécutif pour contrôler les finances de la ville. A Verdun, nous avons 17,000 voteurs dont 3800 sont propriétaires et près de 14,000 sont locataires. Avec la dépression que nous traversons, et le nombre considérable de chômeurs, il existait un danger que les finances de la ville tombent entre les mains de personnes peu intéressées au progrès de la ville. C'est pourquoi les propriétaires ont demandé à la Législature d'instituer un Comité Exécutif composé de 4 membres élus par ces derniers afin de protéger leurs intérêts.

En 1933, la ville de Verdun était pratiquement en banqueroute, ne pouvant plus emprunter des banques, et elle n'avait plus de fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énormes d'administration et surtout les dépenses de chômage lesquelles s'élevaient à un chiffre très considérable. Nous avions près d'un million de dollars en arrérages de taxes, et la collection de ces taxes se d'amortissement pour ren-

contrer la dette obligataire de la Cité était soustrit d'au delà de \$600,000.000.

Nous avons premièrement consolidé la dette de la ville et réduit les paiements de fonds d'amortissement et d'intérêt d'au-delà de \$75,000.00 par année. Nous avons fait la perception de nos arrérages de taxes et aujourd'hui nous avons seulement environ \$400,000 d'arrérages. La perception des autres revenus a aussi augmenté considérablement et au lieu de balancer notre budget avec des déficits de \$35,000 et plus, nous bouclons le budget chaque année depuis 4 ans avec des surplus assez notables.

Un fait à noter, c'est qu'en 1933 nous avons payé une somme de \$33,000 d'intérêts aux banques sur les emprunts temporaires de la cité, tandis que depuis deux ans nous n'avons fait aucun emprunt aux banques, et par conséquent, nous ne payons aucun intérêt. Il est vraie que nous recevons un revenu d'au-delà de \$350,000 du produit de la taxe de vente et du revenu de la Cité de Montréal, mais nous avons utilisé ces montants pour réduire les taxes municipales, taxe d'eau, permis, licences, etc. pour un montant d'au-delà de \$150,000 en plus de réduire le rôle d'évaluation de la Cité d'un montant de plus de \$150,000 versant de ce fait aux propriétaires

UN HANGAR POUR YACHT

Le conseil de la ville de Verdun a décidé lors de sa dernière assemblée d'ériger un abri pour les membres du Club Nautique de Verdun au coût de \$4,000 en utilisant l'aide des sans-travail.

Ce hangar sera loué par la ville aux membres du Club Nautique pour une période de quatre ans.

Une semblable initiative du conseil local sera certainement appréciée par les membres du Club Nautique de Valleyfield d'autant plus que nous avons, dans notre ville le plus beau site naturel pour les sports aquatiques de toute la province de Québec.

une somme de \$25,000.00. La balance du produit de la taxe de vente est appliqué en réduction de la dette fondée de la ville, et nous avons réduit depuis deux ans cet item de \$50,000. Chômeurs?

Nous avons fait beaucoup de réorganisation dans divers Départements, entre autres la centralisation des achats, l'organisation d'un magasin municipal et d'un garage municipal, où toutes les réparations aux camions automobiles, motocyclettes, etc., sont effectuées comme dans un garage privé. Nous avons fait en plus beaucoup d'améliorations pour l'embellissement et l'entretien général de notre cité, et je dois dire ici que nous avons reçu beaucoup de félicitations pour l'état de nos rues l'hiver dernier. Je pourrais vous mentionner un grand nombre de changements que nous avons faits pour effectuer des économies, ce qui nous a permis de balancer notre budget avec des surplus ces dernières années.

Je dois maintenant approcher la question de l'administration municipale par un Conseil-Gérant.

Le but principal de l'administration municipale par un Conseil-Gérant, est une tentative de longue portée pour permettre de résoudre le conflit de gouvernement aujourd'hui — le conflit apparent entre la démocratie et l'efficacité. La démocratie est préservé dans l'élection populaire d'un Conseil, au moyen d'un vote qui ne surtaxe pas la capacité du citoyen pour comprendre son gouvernement. L'efficacité est

La Société St-Jean-Baptiste Section Champlain

- présente -

"Philomène"

Pièce dramatico-comique du notaire Paul Guillet sous le patronage de M. le Chanoine H. Julien, curé.

Jeudi, le 15 juin

à 8.30 p.m.

en la salle paroissiale du Sacré-Coeur au profit de la paroisse

Sièges réservés: 35c Admission générale: 25c

obtenue par l'emploi d'un gérant entraîné professionnellement pour administrer techniquement. Le danger de la bureaucratie irresponsable et qui ne cadre pas avec les volontés des gens est écarté en donnant au Conseil plein contrôle sur le gérant durant son terme d'office.

Brièvement, les principales caractéristiques de l'administration par un Conseil-Gérant sont les suivantes: Un Conseil élu par les constituants détermine tous les actes administratifs municipaux non compris dans le charte elle-même, adopte des ordonnances, vote des appropriations et est requis de nommer un officier-en-chef nommé un gérant de ville. Le Conseil est le corps administratif de la cité, et le gérant agit comme son agent pour mettre à exécution les actes qu'il détermine. Le Maire ne doit pas intervenir dans les fonctions du gérant, ni les autres membres du Conseil. Il est compris définitivement que le Conseil ne s'occupe que de l'administration formelle au moyen d'ordonnances et de résolutions, et ne doit être en aucun temps confiée à des comités ou à des membres individuels du Conseil.

Le Gérant municipal, qui a charge de la branche administrative, est nommé par le Conseil en entier. En théorie, et tel que prévu par la charte, le Gérant est choisi suivant son entraînement, son habileté et son expérience. L'exercice de toute autorité administrative est concentrée dans cet exécutif qui est responsable au Conseil. Il fournit au Conseil les informations pour lui

permettre de déterminer les directives municipales, émet ses opinions en ce qui a trait à l'administration municipale si le Conseil le désire, et met à exécution les directives déterminées par le Conseil. Il doit établir les meilleurs principes d'organisation administrative et de pratique, et est tenu responsable de la coordination de toutes les activités administratives sous sa direction.

Les devoirs d'un gérant municipal, tels qu'établis dans la plupart des chartes de conseil-gérants, comprennent généralement les suivants:

1. Voir à ce que toutes les lois, règlements et ordonnances sont observés;
2. Exercer un contrôle sur tous les Départements municipaux, nommer et surveiller les chefs de départements et les employés subordonnés de la cité;
3. Faire au Conseil les recommandations qu'il juge désirables;
4. Tenir le Conseil au courant de la situation financière et des futurs besoins de la municipalité;
5. Préparer le budget annuel et le soumettre au Conseil;
6. Préparer et soumettre au Conseil les rapports requis par eux;
7. Voir à ce que le public soit tenu au courant des opérations du gouvernement municipal au moyen de rapports au Conseil.

De plus, il est généralement mentionné dans la charte que le Gérant doit remplir tout autre devoir ordonné par la charte ou requis par ordonnance ou résolution du Conseil.

(Suite à la page 11)

Théâtre Alamo

Châteauguay Bassin

Film Français

Dimanche le 4 juin

Film en couleurs

"Jardin d'Allah"

- avec -

Charles Boyer et

Marlene Dietrich

- aussi -

"The Hardy's Ride High"

- avec -

Mickey Rooney

Semaine prochaine

Mercredi, le 7 juin

"Let Freedom Ring"

- avec -

Nelson Eddy et

Virginia Bruce

En fin de semaine

"Return of the Cisco Kid" et "Mamam Colibri"

Tél. 310



Pour un lavage d'une meilleure apparence

Notre service de lavage d'une particularité toute exceptionnelle est pourtant à la portée de toutes les bourses. Nous employons tous les soins requis dans l'exécution de notre travail, la meilleure qualité de savon, et des milliers de gallons d'eau à rincer pour une parfaite netteté du linge.

Confiez-nous votre lavage la semaine prochaine — et vous constaterez la différence.

SPECIAL

Lavage humide . . . mercredi-jeudi-vendredi, 16 lbs pour .50c et .03c lbs additionnelle.

Buanderie Valleyfield

74, St-Laurent, — — — Téléphone 310

Ormstown

Prochain départ

Nous sommes au regret d'annoncer le départ de notre médecin canadien-français, directeur de la chorale, organiste et maître de chapelle à Ormstown, M. le docteur Jean-Louis Moreau qui doit nous quitter bientôt pour aller faire de la clinique anti-tuberculeuse dans le nord de la province et le Témiscamingue. Sa demeure fixe sera à Noranda.

Va et vient

M. Joseph Prigent, de Seattle, Wash., E.-U., passe quelque temps chez M. et Mme Joseph Maheu et M. et Mme Pierre Reid.

M. et Mme Armand Guérin et leur fils Léopold de Syracuse, N.-Y., sont venus passer une huitaine chez M. et Mme Pierre Guérin. Ils ont aussi visité Mme Jean-Baptiste Guérin.

M. Gérard Daoust de Montréal était chez ses parents, dimanche dernier.

M. et Mme David Sauvé, M. et Mme Elmer Duhaime et leurs enfants Raymond et Cécile de Huntingdon visitaient M. et Mme René Forget, dimanche dernier.

Mlle Mariette Turcot est allée passer quelque temps chez sa grand-mère, Mme Z. Santoir, à Montréal. Elle visita aussi la famille J. Marcil.

Mlle Jacqueline Rémillard de St-Antoine-Abbé est venue passer quelques jours chez M. et Mme Orille Rémillard, la semaine dernière.

Mme Arthur Rochefort et sa fille Alice de Valleyfield ont passé la fin de semaine chez des parents.

M. et Mme Roland Legris de Montréal sont venus visiter la famille Gilbert Parent, dimanche dernier.

M. Edmond Hébert de St-Nazaire d'Acton était de passage chez M. Anatole Cartier, lundi dernier.

M. et Mme Victor Daoust et leurs filles Lucile et Claire, de Montréal étaient chez M. et Mme Pierre Guérin, dimanche dernier.

MM. Georges Cousineau, Adolphe Cherrier et Raoul Duhaime de Valleyfield étaient en promenade par ici, cette semaine.

M. et Mme Orille Rémillard sont allés visiter leurs parents à St-Antoine-Abbé, dimanche dernier.

M. Louis Beaudin, étudiant à l'Université McGill de Montréal, est de retour chez ses parents, M. et Mme Herbert Beaudin, pour les vacances d'été.

MM. Conrad, Martial et Thomas Barrette, Réal Bourdon et Revel Rémillard de St-Antoine-Abbé étaient de passage dans notre paroisse, la semaine dernière.

Mlle A. Billette, de Montréal était de passage chez M. O. Rémillard, samedi dernier.

M. et Mme Hervé Primeau de Huntingdon étaient chez M. et Mme François-Xavier Primeau, dimanche dernier.

M. Jacques Tanguay est allé passer la fin de semaine chez ses parents à Granby.

Mme François-Xavier Charbonneau de St-Paul d'Abbotsford passa quelques jours chez sa fille Alice, la semaine dernière.

M. Guy Blanchette de Montréal était chez ses parents, M. et Mme Arthur Blanchette, dimanche dernier.

M. et Mme Albert Lalande et M. Antonio Laberge étaient à Valleyfield, dimanche dernier.

M. et Mme Ubald Brunet de St-Louis de Gonzague étaient chez la famille Joseph Bolduc, dimanche dernier.

Dimanche dernier, M. et Mme Alfred Soucy, MM. Raymond Forget et Jules Cartier étaient à Valleyfield.

M. et Mme Horace St-Denis et leurs enfants sont allés à Moose-Creek, Ont., ces jours derniers.

EXPOSITION D'ORMSTOWN

La plus considérable de la province de Québec pour les meilleurs exhibits d'animaux de race

LES 6 - 7 - 8 - 9 JUIN

Ouverture officielle mardi soir, le 6 Juin à 7.30 p. m. [Heure solaire]



Les exhibits de veaux mâles sont nombreux à l'exposition d'Ormstown.

Courses de chevaux trotteurs et ambleurs les 7 - 8 - 9 JUIN

à deux heures p. m., Heure solaire. Deux courses le mercredi et trois courses le jeudi et vendredi

ATTRACTIONS

L'ORCHESTRE "SURRENADERS" DE OTTAWA FOURNIRA LES FRAIS DE LA MUSIQUE DURANT CETTE EXPOSITION

ATTRACTIONS GRATUITES TOUS LES APRES-MIDIS ET SOIRS

Les artistes en patins à roulettes "Skating Earl"

Les "Wonder Girls" pourront être admirées au cours de leurs danses et leurs acrobaties.

Des comédiens du cirque de "Coney Island" seront à Ormstown pour amuser la foule qui se pressera autour de l'arène.

Vous pourrez y voir également les fameux comédiens "WILL MORRIS et BOBBY"

La fanfare "Maxville Community Boys' Band" conduira la parade des écoliers qui aura lieu le soir d'ouverture à 7.30 p.m. (Heure Solaire)

Les enfants d'école seront admis gratuitement mardi soir

LE SYSTEME DE HAUTS PARLEURS DE FORTUNE DE HUNTINGDON FERA LES ANNONCES DURANT L'EXPOSITION

Parade de chevaux de travail et de promenade — Parade d'animaux et de la vache championne laitière du Canada.

PORCS - MOUTONS - VOLAILLES

Les inscriptions pour les exhibits, section des fermières, seront closes le 6 juin.

PRIX D'ADMISSION

ADULTES—Mardi et vendredi, 25c; mercredi et jeudi, 35c; Enfants: tous les jours, 20c.

Automobile sur le terrain, (le jour), mardi et vendredi, 25c; mercredi et jeudi; 35c; le soir gratuit. Billets achetés à l'avance: 5 billets pour \$1.00 avant le 3 juin; 6 billets d'enfants pour \$1.00.

Les billets réservés pour le soir sont maintenant en vente.

DANSE

dans la salle de l'exposition

VENDREDI SOIR, LE 9 JUIN

Orchestre de 11 musiciens

Les sièges sur la première rangée [Chaises] 25c. Le mardi et vendredi soir; 50c le mercredi et jeudi soir

R. R. Ness, Président
Howick, Qué.

W. G. McGerrigle, Sec.-Trés.
Ormstown, Qué.

A L'EXPOSITION D'ORMSTOWN, LES 6-7-8-9 JUIN



Will Morris et Bobby

Le comédien Will Morris et son compagnon Bobby ont une réputation des plus enviées et nul doute qu'ils sauront plaire aux milliers de personnes qui se rendront à l'exposition d'Ormsdown les 6, 7, 8 et 9 juin prochains.

St-Chrysostôme

Mondanités

M. et Mme Adélar Bourcier de Howick ont rendu visite à MM. J.-B. Couillard et Wilfrid Sénécal, la semaine dernière.

Mlle Simone Daoust et M. Charlemagne Leduc de Valleyfield, les invités de M. et Mme Arthur Charland, dernièrement.

M. et Mme Willie Brassard et leur fillette Madeleine, Mlle Emériza Crête, de Montréal, de passage chez M. Olivier et Ernest Crête.

M. Gérard Huot de la Sûreté Provinciale de Montréal, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Huot, et a rendu visite à Mlle Yvonne Chèvrefils.

Soeur Rose-Adeline des Soeurs de la Providence de Montréal a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Olivier Crête.

M. et Mme Roland Crête de Howick, en visite chez M. et Mme Philias Bourdeau dernièrement.

Mlle Suzanne Favreau, G.-M., de Montréal, en fin de semaine chez sa mère, Mme T.-C. Favreau.

M. Aldemar Dagenais de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. Camille Gagné de Ste-Martine de passage dans notre localité au

cours de la semaine dernière.

M. Conrad Décosse de Howick de passage chez son frère, M. Georges Décosse.

Visite de S. Exc. Mgr J.-A. Langlois, samedi et dimanche.

Mgr A. Langlois rendra visite à notre paroisse en fin de semaine; il y aura confirmation pour tous les enfants préparés pour la circonstance. Mgr Langlois sera aussi l'objet d'une réception au Pensionnat. Les paroissiens de St-Chrysostôme pourront donc rendre hommage à leur évêque dimanche. Tous y sont conviés. Espérons que tous les paroissiens se feront un devoir de bien décorer leurs demeures pour le passage de Son Excellence.

Première communion solennelle

Dimanche dernier, à 7 heures, avait lieu la communion solennelle. L'église, pour la circonstance, était magnifiquement décorée et illuminée. Une cinquantaine d'enfants s'approchèrent de la Sainte Table pour y recevoir la Sainte Communion. Tableau touchant de voir ces jeunes enfants défiler deux à deux parmi leurs parents en prières pour aller faire cette première communion qui marque le plus beau jour de leur vie.

Ste-Clothilde

M. et Mme Georges Soyez, leur garçon Léo et leur fillette Jeannette de Châteauguay sont venus passer le dimanche chez M. Pierre Priemeau.

M. et Mme Zéphyr Tremblay de Cohoes, M. et Mme Joseph Clairmont et leurs enfants de North Adams, M. et Mme Jean-Paul Legault de Montréal étaient en visite chez des parents en fin de semaine.

Mlle Marie-Berthe Maheu de Ste-Martine est venue passer quelques jours chez sa cousine, Mlle Bertha Côté.

Mlles Agathe et Lola Patenaude étaient en visite en fin de semaine chez M. Théophilus Patenaude.

Mme Chouinard et ses quatre enfants de St-Rémi étaient les invités de Mme Alexis Tremblay, en fin de semaine.

Mlles Cécile et Marie-Paule Guyon ainsi que des amis de Mont-

réal étaient en visite chez M. Albert Viau, ces jours derniers.

Mlle Agathe Charland de St-Rémi était en visite chez M. Joseph Charland ces jours derniers.

Plusieurs personnes se rendirent à Montréal jeudi dernier lors de la visite du Roi et de la Reine.

M. et Mme Isaïe Boucher sont allés passer quelque temps à Montréal, chez des parents.

M. et Mme Albert Gamelin ainsi que M. et Mme Albert Viau sont allés visiter M. et Mme Willie Sorel à Witherbee, jeudi dernier.

Mme N.-E. Berry est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Mitchen est retourné à Montréal après avoir été l'invité de M. Georges Brimacombe.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à notre bon curé, à l'occasion de la mort de sa mère.

Mme J.-E. McComber est décédée à Châteauguay où les funérailles eurent lieu vendredi dernier.

St-Stanislas de Kostka

(Nouvelles de la semaine dernière)

Mariage

Le mariage de Mlle Réjeanne Girouard, fille de M. et Mme Donat Girouard à M. Victor Simon, fils de M. et Mme Cyrille Simon de Valleyfield, a été béni le 20 mai par M. l'abbé Louis Rolland.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe à traîne de guipure blanche et voile court soutenu par un bandeau de roses blanches. Son bouquet se composait de lys.

M. Simon était le témoin de son fils.

Après réceptions chez les parents des mariés, M. et Mme Simon partirent en voyage à Québec. Mme Simon portait alors un tailleur bleu-marine, chapeau, souliers et accessoires de même teinte et parure de renards argentés. Les nouveaux époux habiteront Valleyfield.

Carnet social

Étaient de passage à Montréal, à l'occasion de la visite royale: M. et Mme J.-G. Tremblay, Mme Adolphe Tremblay, M. et Mme Rodolphe Lemieux, Mme Arthur Lemieux, Mlles Lemieux, Mlle Fabiola Roy, M. J.-H. Picard.

Mlles Louise et Irène Daoust étaient de passage à Malone, jeudi.

M. et Mme Raoul Poirier de Montréal et leurs enfants étaient en visite chez des parents, dimanche.

M. et Mme Lorenzo Chartrand de Malone passent une semaine de vacances chez leurs cousins, MM. Rodolphe Viau et M. Leboeuf,

MM. et Mmes Gustave Daoust de Valleyfield, Henri Daoust, visitaient Malone, jeudi.

Mlles Lucie, Raymonde et Claire Lemieux étaient à Coteau Station à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine, dimanche.

Mlles Albertine et Bertha Leboeuf, MM. Léonard Leboeuf et Martel étaient à Malone, jeudi.

M. Ernest Julien de Montréal passe quelques jours de vacances chez son oncle, M. Arthur Lemieux.

Mlles Aline et Raymonde Sauvé étaient à Malone, jeudi.

Mlle Victorine Gendron est partie le 22 mai pour un voyage de six semaines au Manitoba. Elle se rendra chez son frère à Letellier et visitera l'Ouest Canadien et Américain. Mlle Gendron assista aux fêtes du roi et de la Reine à Winnipeg.

M. et Mme Georges Bougie étaient de passage à Malone, jeudi.

Mme Emile Brosseau est de passage à Ottawa à l'occasion de la visite royale.

Naissance

Le 20 mai, à l'épouse de M. Wilfrid Chayer née Evelina Patenaude, est née une fille baptisée Marie-Hélène. Parrain et marraine, Mlle

ILS VISITENT LE CANADA

Un groupe de 100 fermiers de différentes parties d'Angleterre est arrivé à Montréal, en fin de semaine, par l'"Athonia". Après avoir visité les fermes-écoles de la région de Montréal, ce groupe se rendra à Ottawa où il sera l'hôte de la ferme expérimentale. Mardi il visitait la région de Guelph, Ontario puis passera jeudi et vendredi à visiter les fermes environnantes de Toronto. Ces fermiers se rendront ensuite aux Chutes Niagara et à New-York où ils visiteront l'Exposition Internationale.

M. Joseph-Napoléon Vincent, agent du service des voyageurs du Canadien National accompagnera le groupe au Canada et aux États-Unis.

Dorila Patenaude et M. Lionel Patenaude, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Florida Patenaude.

La municipalité scolaire de St-Stanislas a fait l'engagement de son personnel enseignant. Chaque titulaire sera à son même poste pour la prochaine année scolaire 1939-40. Va et vient

M. et Mme Louis Méthot de Côte St-Paul, étaient en visite chez M. Romuald Hamelin, vendredi.

M. et Mme Romuald Hamelin étaient de passage à Montréal lundi.

de L'EAU CHAUDE

quand vous voulez!

... D'APRES UNE IDEE NOUVELLE ... Vous pouvez maintenant avoir de l'eau chaude vite et à bon marché. Installée en un tour de main, au dessus de votre évier et raccordée tout simplement à la première sortie électrique cette réalisation magnifique d'une idée des plus modernes vous approvisionnera à un prix exceptionnellement bas.

Petit, compact, comprenant robinet et tuyaux en nickel, le réservoir est fait pour contenir une petite quantité d'eau, mais il se remplit immédiatement et très vite en chauffe autant par contrôle automatique. C'est un appareil idéal pour toute petite résidence et une foule d'endroits où il serait difficile et coûteux d'établir un chauffage central.

Demandez à notre représentant les détails plus complets quant à cette étonnante bouilloire "miniature".

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY.

La Vie Sportive

Huit clubs formeront la ligue de tennis

Valleyfield aura quatre clubs, Huntingdon deux, Beauharnois deux et chaque club devra avoir des équipes de sept joueurs et de quatre joueuses

La ligue de tennis de Valleyfield et du district comprendra, cette année, huit clubs répartis entre les villes de Beauharnois, Huntingdon et Valleyfield et chaque club devra avoir un équipe de sept joueurs et quatre joueuses afin de céduer les rencontres mixtes.

Valleyfield aura deux clubs des Chevaliers de Colomb et la Montréal Cottons enverra ses Mocos bleus et ses Mocos Blancs; Huntingdon et Beauharnois sont actuellement à compléter leurs équipes qui devraient faire la vie dure aux représentants de Valleyfield.

Une cédule de 10 rencontres entre chaque club de la ligue devrait occuper la belle saison puisqu'elle sera échelonnée sur un période de dix semaines sans compter les joutes remises à cause du mauvais temps.

Le club qui terminera la saison en tête du classement sera reconnu comme le champion de la ligue.

Les directeurs des équipes des Chevaliers de Colomb sont MM. Albert Leblanc, Camille Doucet et Philippe Malouin; les Mocos seront dirigés par MM. Gerry Philbin et Vernon Grace; le Huntingdon par MM. Lavallée et Chaput.

On perd l'espoir de revoir vivant Thomas-H. Smith

On a presque complètement perdu l'espoir, ici, ce soir, de revoir vivant l'aviateur américain Thomas-H. Smith qui a tenté de traverser l'Atlantique à bord d'un avion de 670 livres, propulsé par un moteur à quatre cylindres de 65 chevaux. Il reste qu'il a pu se poser en un endroit presque inaccessible des îles britanniques et qu'il a pu être recueilli en mer par un navire ne possédant pas d'appareil de T.S.F.

Le succès de la kermesse de la paroisse du Sacré-Coeur

Sincères remerciements à tous!

Les Dames de l'Ouvroir de la paroisse du Sacré-Coeur remercient sincèrement les demoiselles, les dames et les messieurs de Valleyfield qui ont contribué si généreusement à faire de leur organisation de mai dernier un vrai succès.

Vu les circonstances, réaliser près de \$800.00 net, c'est quelque chose de réussi!

MM. les Marguilliers se réjouissent de l'arrivée de ce montant dans leur caisse. Plusieurs bons coups comme cela les décideraient presque à entreprendre ou à compléter les édifices confiés à leur administration. Ceux qui le désirent n'ont qu'à les encourager et à les aider et la paroisse pourra rivaliser en beauté avec ses grandes soeurs. A quand?

MM. les députés, M. le maire et MM. les échevins du quartier, les propriétaires de maison de commerce, les amis et amies au coeur généreux, la section Champlain de la St-Jean-Baptiste, la Garde Champlain, la J.O.C. et la J.O.C.F. ont contribué chacun de leurs pouvoirs, au succès et ont droit aux applaudissements du pasteur et des paroissiens pour leur beau geste.

Il nous fait plaisir de savoir que d'après les connaisseurs, le kiosque du bingo était des plus beaux jamais vus à Valleyfield et aux environs, tant par l'ornementation que par la qualité et la beauté des prix à gagner. Qui l'aurait cru? Il est vrai que M. le curé y avait mis la main; il fallait s'attendre à quelque chose de très bien.

Il fait plaisir d'ajouter les noms des généreux donateurs de cadeaux. Malheureusement, la liste est très incomplète. Des amis et des amies de la paroisse ont préféré que leur main gauche ignorât ce que leur main droite avait donné. Tout de même il nous aurait fait plaisir de les en remercier publiquement. Si quelque bienfaiteur a été oublié, qu'il sache qu'il a toute notre reconnaissance.

La Providence a favorisé un jeune

ouvrier de Bellerive, M. Augustin Gagné, 60, Mignonne, No 3210, en lui faisant gagner les \$25.00 tirés au sort. MM. John Leboeuf de la paroisse du Sacré-Coeur, gagne la décoration de chambre et Raymond Malboeuf, aussi de la paroisse, le rasoir électrique "Packard". Nos félicitations.

Les donateurs

Voici les noms des messieurs, des dames et des demoiselles qui ont donné des cadeaux pour la partie de cartes:

- Primeau Frère; Wilfrid Daigneault; Jos. Primeau; Gustave Poirier; Mme Provost; Mlle Rufiangé; Albert Clément; Patrick Laplante; Napoléon Poirier; Trefflé Chasles; Jos. Cholette; Roméo Lalonde; M. Chamard; M. Désiré Pilon; Mme B. André; M. le maire Larin; Restaurant Chez-Nous; L. Degré; Philorum Sauvé; Eugène Parent; Mme Jos. Hallé; Jos. Chasles; Eugène Daigneault; Léda Blanchette; W. Blanchette; les compagnies Old Dutch; Clark; O. Grothé; Magasin Brodeur; Célestin Brossoit; Magasin Dion; Jos. Rivest; Albina Lefebvre; Lucille Hallé; Oswald Barrette; Latour Frères; Henri Daigneault; Richer Frère; La Garde Champlain; Dandurand Frère; M. Barrette; M. Dorais; Bijoutier Laniel; Mme Bilette; Dr. Larroche; Mlle Bariteau; Delpha Sauvé; Boulangerie Deschambeault; Mme Turcotte; Crémérie Hébert; Mlle Boutin; Pharmacie Gauthier; Magasin Solis; P. Charette; M. Amyot; Mme Lalonde; Mme Raoul Barrette; Henri Lacroix; Boulangerie Poirier; Mme M. Hallé; Lionel Major; l'abbé Dominique Julien; Canada Packers; Wilsil Ltd.; Biscuit Sélect; M. Delanaux; Cie Bailargeon; The Murphy Paint Co.; Laporte & Hudon; Jos. Sinelli; Biscuiterie Viau; M. Larivière; Marchand Frère; Maxime Raymond; l'abbé Gérard Théorêt.

Que le Sacré-Coeur répande ses bénédictions de choix sur nos généreux bienfaiteurs.

St-Urbain

(Nouvelles de la semaine dernière) **Carnet social**

M. et Mme Dalma Trudeau et leur famille de St-Gabriel de Brandon, en visite chez M. Raoul Vinet, jeudi dernier.

Mlle Marie-Blanche Sabourin voyageait du côté de Sorel avec des amis, dimanche dernier.

M. et Mme Dupuis de Verdun, de passage chez M. et Mme Jos. Jodoin.

M. et Mme Dufresne et leur famille, en fin de semaine chez M. et Mme Zotique Beaulieu.

M. Fernand Bilette passe quelques jours chez M. O. Laberge de Châteauguay.

Mlle Madeleine Morand en fin de semaine à Montréal.

Mlle Gisèle Ste-Marie de passage à St-Michel, chez Mme Yvon Barrette.

M. et Mme Elol Simon et Mme Descent de Ste-Martine, chez M. Raoul Doré, dimanche dernier.

M. et Mme Joseph Tessier et leur famille, chez M. Joseph Barrette, dimanche dernier.

M. Alphonse Latremouille, ancien vétéran, de passage à Montréal, ces

jours derniers, à l'occasion de la visite du roi.

Mariages

Ces jours derniers eurent lieu les mariages de MM. Demers, fils de M. Ernest Demers de St-Urbain, et de Mlle Beaudin de St-Rémi. MM. Demers habiteront St-Urbain.

Caisse Populaire

Lundi dernier, avait lieu à St-Urbain une assemblée pour l'organisation d'une Caisse Populaire d'économie. Après entente, on décida de procéder à la formation du conseil à une prochaine assemblée.

Communión solennelle

Le jour de l'Ascension, avait lieu à St-Urbain la communión solennelle d'une quarantaine de petits-enfants. Après la réception de l'Eucharistie, une fillette, Pauline Marciel, vint, au nom de ses compagnes réciter l'acte de consécration à la Sainte Vierge. La chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant au cours de la basse-messe. Mlle Gilbert Trépanier, Marie-Blanche Sabourin, Mlle Séguin étaient solistes. Tous garderont un souvenir touchant de cette belle cérémonie.

Texte de la conférence . . .

(Suite de la page 8)

Dans le passé on a eu des gouvernements inefficaces parce qu'on a découragé l'efficacité au lieu de l'encourager. Comment? En laissant la politique contrôler le côté affaires du gouvernement. En rendant nécessaire pour l'homme en charge d'un département de se faire des connections politiques continues en vue des prochaines élections.

En favorisant la conviction qu'un officier ne peut risquer de se faire des ennemis politiques en congédiant des hommes inefficaces, ou en nommant des hommes honnêtes et efficaces de crainte qu'ils seraient trop honnêtes et trop efficaces.

Sous le plan d'administration par un gérant, on ne compte pas sur la machine politique pour être réengagé—on se base sur le record.

Ceux qui sont familiers avec l'histoire et le développement du gouvernement municipal sont d'accord sur l'efficacité du mode d'administration par un gérant.

Ils savent comment les cités modernes ont combattu, durant des années d'inefficacité et de corruption, contre les faiblesses fondamentales et inhérentes avec la structure du gouvernement local. Maintenant la structure n'est pas tout ce qui compose le gouvernement, pas plus que la charpente d'une bâtisse représente la bâtisse elle-même; mais vous ne pouvez avoir une bonne bâtisse sans une charpente solide et vous ne pouvez avoir un bon gouvernement sans une structure solide.

Le gouvernement des villes a évolué du stage de maire avec pleins pouvoirs;—et finalement au mode de gérant. Aujourd'hui (1939) 481 villes américaines opèrent sous le mode de gérant. Ce nombre comprend des cités de toutes dimensions et circonstances, de Cincinnati avec une population de 600,000 à d'autres cités d'une population moindre. Des cités à l'est, l'ouest, au nord et au sud ont rencontré le succès avec cette forme de gouvernement.

De plus, ce plan est unanimement accepté et reconnu par les experts comme la meilleure forme de gouvernement municipal mise en pratique jusqu'ici. A l'étranger, il est reconnu comme la plus grande contribution à la science de gouvernement local. Il est enseigné dans pratiquement toutes les universités américaines comme une doctrine établie.

(Suite la semaine prochaine)

Elève Ballochard—1er prix d'excellence—je suis heureux et fier de vous embrasser.

Vous pourriez pas vous moucher auparavant.

Ste-Barbe

Est décédée, à l'âge de 87 ans, Mme Moïse Côté, épouse, en premières noces de M. Paul Bergevin. Elle laisse pour pleurer sa perte, 5 garçons: Moïse de Ste-Barbe, Charles de St-Louis, Eustache de Fitchburg, Mass., Patrick et Wilfrid de Péoria, Illinois. Le service et l'inhumation eurent lieu à Ste-Barbe, mercredi dernier.

Réduction des prix du lait

La Commission de l'Industrie Laitière de Québec a fait connaître les nouveaux prix du lait pour la région de Montréal: .10c pour une pinte, .06c pour une chopine et .03½c pour une demi-chopine.

La Cité de Montréal et les municipalités d'Outremont, Westmount, Montréal Ouest, Verdun, Lachine, Longueuil, St-Lambert, Dorval, Pointe Claire, Montréal Est, Ville de St-Pierre, Ville LaSalle, Greenfield Park, Montréal Sud et Pointe aux Trembles sont compris dans le territoire affecté par cette nouvelle ordonnance de la Commission de l'Industrie Laitière.

Le prix du lait pasteurisé vendu ou livré par les producteurs aux distributeurs est fixé à .27c le gallon et il est prévu que personne ne pourra offrir, vendre ou livrer du lait à une grocery, à un restaurant, à un hôtel, à un distributeur ou toute autre commerçant à des prix inférieurs à .03c la demi-chopine, .05c la chopine et .08½c la pinte.

Le prix du lait dans le gros devra être de .33c le gallon à l'exception des hôpitaux qui pourront payer un prix non inférieur à .30c le gallon.

Libérez-vous de la constipation!

Le plus sûr moyen de se débarrasser d'un malaise quelconque est d'en découvrir la cause et de la faire disparaître. La constipation a une cause qui est, dans la majorité des cas, une alimentation manquant de "volume".

Si votre menu habituel se compose surtout de pain, viande, pommes de terre—il est fort probable que votre intestin manque du "volume" nécessaire. Mangez donc All-Bran de Kellogg qui aide à former dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à une évacuation "régulière".

Céréale délicate, croustillante et dorée, All-Bran est aussi l'un des aliments les plus riches en vitamines B1, le tonique intestinal naturel.

Mangez du All-Bran chaque jour, buvez beaucoup d'eau et redeviendrez gai et bien portant. Fabriqué en Canada par Kellogg. Chez tous les épiciers.



Aussitôt le Saint-Laurent libre de glace, un navire le remonta jusqu'à Montréal; la flamme arborée au grand mât portait une ancre dans un coeur.

C'était le navire de JOHN DE KUYPER & SON qui apportait la provision de leur fameux gin pour l'été.

Une deuxième cargaison arrivait juste avant la fermeture de la navigation.

GIN DE KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

- 10 onces 90c
- 26 onces \$2.00
- 40 onces \$2.80

Maison fondée en 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

Le système de l'administration d'une cité par un gérant a remporté de grands succès

Telle est la conclusion de la conférence de M. Rienzo French devant les membres des deux chambres de commerce locales lors du dîner-causerie de mardi soir au Château Salaberry

LA VILLE DE VERDUN NE S'EN TROUVE QUE MIEUX

M. R. French, gérant de la ville de Verdun, a prononcé, mardi soir, devant les membres des deux chambres de commerce locales, une intéressante conférence sur les différents systèmes de l'administration d'une cité par un gérant, par un conseil-gérant ou par une commission.

Ce dîner-causerie, présidé par M. Benjamin Viau, vice-président de la Chambre senior, a connu un véritable succès. En effet, on remarquait à la table d'honneur, outre le conférencier, Son Honneur le maire J.-A. Larin, MM. les abbés Julien, curé du Sacré-Coeur, J. Downs, vicaire de la Cathédrale, A. Jeannotte, principal de l'École Normale, A. Langlois, directeur du Séminaire; MM. Lionel Perron, président de la jeune chambre, l'échevin Wilfrid Daigneault, J.-A. Marleau, Georges-André Me-loche, le préfet du comté, M. Le-febvre, Roger Billette et nombre d'autres.

Au début du dîner-causerie, M. Viau donna lecture d'une lettre de M. Joseph Lafleur, président de la chambre senior, retenu chez lui par la maladie et Son Honneur le maire J.-A. Larin souhaila la bienvenue au conférencier au nom de la cité tout en se déclarant en faveur du système de la gérance d'une ville par un gérant. M. Lionel Perron, président de la jeune chambre, ajouta son témoignage d'appréciation aux autres et M. Roger Billette présenta le conférencier.

M. J.-A. Marleau, gérant de la Banque Provinciale, remercia M. Rienzo French de sa conférence en mettant en évidence ses excellentes qualités de travailleur acharné et d'homme de caractère qui sait dire non.

MM. les abbés Julien, Downs et Langlois adressèrent également la parole.

Le texte de la conférence prononcée par M. Rienzo French apparaît à la page 8.

Allons voir Philomène

Elle sera peut-être belle; peut-être amusante; peut-être comique; peut-être triste; peut-être surprenante! On ne sait pas très bien ce que Philomène nous réserve!

Il faudrait alors accompagner les vétérans de la scène et les artistes de la radio, les amateurs Arthur Le-febvre dans un rôle désopilant de juif, Eugène Daignault, le noble épicier du coin, Dame Blanche Gauthier, son épouse modèle, Edgar Goulet, un traître, André Celmar, un inspecteur, Jeanne Perreault-Prenoveau, l'Adulée? Marcel Prenoveau, le prétendant timide et Jacques Mailhot, un marchand de tenace.

Tous ces acteurs verront Philomène, la suivront, l'accapareront enfin.

L'Orchestre de l'Harmonie de Bellerive sera sous la direction de M. Ovila Dumouchel qui tentera de charmer Philomène de ses airs musicaux.

Allons voir Philomène au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur.

FIANÇAILES

On annonce les fiançailles de Mlle Aline Cadieux, fille de M. et Mme Alonzo Cadieux de Valleyfield à M. Gérard Cadieux, fils de Mme Cadieux de Montréal et comptable de la Montréal Cottons.

MARIAGE

On annonce pour le 17 juin le mariage de Mlle Gaétane Lafleur, fille de M. Joseph Lafleur et Mme Lafleur, décédée, à M. René Laplante, I.C. de Montréal, fils de M. et Mme Léopold Laplante de Valleyfield. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la Cathédrale de Valleyfield.

NAISSANCES

A M. Maurice Huot, avocat de Québec, et à Mme Huot, née Madeleine Latour, un fils baptisé récemment, Maurice, Armand, Jacques par M. l'abbé Jean-Paul Huot, cousin. Parrain et marraine, M. et Mme Anatole Latour, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Gemma Huot.

Ste-Barbe

Naissance
A M. et Mme Dolor Tremblay née Georgette Robert, un fils baptisé: Joseph, Paul, André. Parrain et marraine, M. et Mme Zémaïs Tremblay, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Roméo Girouard, tante de l'enfant.

Va et vient
M. et Mme Paul-Emile Deschambault ainsi que Mlle Jeannine Gendron de Valleyfield, chez M. et Mme Delvini Gendron, dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid Brisson de Valleyfield, chez M. et Mme Raoul Brisson, dimanche dernier.

Mariage Benoit-Pilon
Mercredi, le 8 mai, M. Sylvio Benoit, fils de M. et Mme Lionel Benoit de Ste-Barbe, conduisait à l'autel Mlle Marie-Ange Pilon, fille de M. Julien Pilon, décédé, et de Mme Pilon de St-Stanislas de Kostka.

Après la cérémonie, la réception eut lieu chez les parents de la mariée, et la soirée, chez M. et Mme Lionel Benoit, parents du marié.

M. et Mme Benoit habiteront St-Ancet.

Qualité garantie THE "SALADA"

M. l'échevin Viau voudrait plus d'améliorations sans augmenter l'évaluation locale

S'inspirant des statistiques fédérales, M. l'échevin Viau trouve ridicule que Valleyfield ne profite pas du plan des améliorations aux habitations et suggère que la cité n'augmente pas l'évaluation

ON TENTERA UN ARRANGEMENT AVEC M. L.-J.-H. LANGEVIN

S'inspirant des statistiques fédérales sur la valeur et le total des prêts accordés en vertu de la loi des améliorations aux habitations, M. l'échevin Viau a trouvé ridicule que Valleyfield ne profite pas plus des avantages de ce projet pour l'embellissement des résidences locales.

En effet, Valleyfield se place en dernier lieu alors qu'elle devrait jouir de tous les avantages possibles pour améliorer son esthétique municipale, M. l'échevin Viau a alors suggéré que le Conseil étudie la question d'exempter d'un surplus d'évaluation tous les propriétaires qui amélioreraient leurs résidences sans augmenter la valeur locative.

C'est une excellente suggestion qui, reconnue légalement par une résolution, stimulerait nos propriétaires à profiter de la loi fédérale des améliorations aux habitations pour peindre leurs maisons ou bâtisses ou leur faire subir des réparations qui ajouteraient au cachet de la cité.

Cette question discutée lors de l'assemblée de jeudi soir dernier fut peut-être la plus importante pour les résultats qu'elle peut donner à la masse des citoyens soucieux de l'intérêt de leur cité.

M. l'échevin Mallette proposa que le Conseil tente un arrangement avec l'ex-trésorier, M. L.-J.-H. Langevin mais la majorité en décida autrement en battant cette proposition.

M. l'échevin Langevin, jouant sur

les mots, proposa à son tour que Son Honneur le maire, le président des Finances et le Président des Parcs aillent rencontrer M. L.-J.-H. Langevin. Cette proposition fut adoptée.

Au début de l'assemblée, lecture est faite d'un permis de construction de la part de M. Omer Latour. Proposé par M. l'échevin J.-A. Mallette, secondé par M. l'échevin Formosa Brisebois que le permis demandé par M. Omer Latour pour la construction d'un escalier extérieur à sa propriété, rue Ste-Anne à 2 pieds

(Suite à la page 2)

DOULEURS RHUMATISMALES

Mal de Dos, Lumbago, Douleurs Rhumatismales sont souvent dus à la congestion des reins. Les 8 ingrédients médicinaux des Gin Pills stimulent l'action des reins, éliminent l'excès d'acide et tonifient le circuit sanguin. Si les déchets toxiques dans votre organisme vous rendent las, souffreteux, déprimé, prenez les Gin Pills.



Deux formats: Régulier, 50c et le Nouveau Format Economique (quantité double), 75c.

La cité aura son bureau de placement, dès lundi

Tous les sans-travail, hommes, femmes ou jeunes filles, devront donner leurs noms au bureau de placement de la cité qui en donnera la liste aux industriels

UN PAS VERS LA CARTE D'IDENTITE!

Le conseil a accepté les suggestions des Chambres de Commerce et du Syndicat du Textile et des ouvriers en créant par une résolution, lors de l'assemblée d'hier soir, un bureau de placement pour tous les sans-travail, hommes, femmes ou jeunes filles qui devront se rendre y donner leurs noms afin de fournir aux industriels locaux une liste complète de toute la main-d'oeuvre

qualifiée à tel ou tel travail.

MM. les échevins ont également discuté de l'opportunité de remplir une carte devant contenir l'état civil et les aptitudes de l'applicant afin que le manufacturier et l'industriel puisse y référer pour l'emploi de tel ou tel ouvrier spécialisé.

C'est un grand pas vers la carte d'identité qui devrait être acceptée par les industriels afin que les étrangers ne puissent pas prendre les places de nos ouvriers.

Le gérant de la Montreal Cottons, M. W.-G.-E. Aird, s'est déclaré en faveur de ce système en autant qu'on lui laissera la liberté de rappeler au travail les anciens employés actuellement en congé.

Le bureau de placement de la cité sera tenu dans le bureau de l'ingénieur et ouvrira ses portes dès lundi matin. Tous les sans-travail sont donc priés de se rendre donner leurs noms.

SUPERIEUR DE SA MISSION

Le Révérend Père Robert Lamothe, Père Blanc, missionnaire d'Afrique, et fils de M. J.-M. Lamothe, de cette ville, vient d'être promu supérieur de sa mission "Udonno" par Son Excellence Monseigneur G. Trudel, Vicaire Apostolique de Tabora, Tanganyka, Afrique.

Pour LE MAL DE TÊTE LES TABLETTES **ZUTOO** Vous soulageront promptement

Pour LE MAL DE DOS MAL DE REINS LAVESSE LA PROSTATE LE RHUMATISME PRENEZ Les Tablettes **KIMO** EN VENTE PARTOUT

FOURRURES

Profitez des prix spéciaux de l'été pour faire réparer vos manteaux de fourrure. Une visite vous convaincra de nos bas prix. Appelez-nous et une voiture ira vous chercher et vous reconduire à votre demeure sans frais additionnels.

Nous tenons en main un bel assortiment de bas pour dames marque "NORDIC", 59c, 69c, 75c, et 95c, crêpe et chiffon.

GERARD GUINDON

47, DU MARCHE,

TELEPHONE 552

Pharmacie PERRON

Modess

Douces! Sures! Achetez Modess aujourd'hui. La serviette sanitaire la plus douce et la plus sûre qui vous apportera confort et sécurité.

21¢
2 POUR
41¢

CEINTURES MODESS 25¢

Aussi boîtes de 48 pour 69c

PHARMACIE PERRON

rue Victoria, Livraison rapide Tél. 348